N° 42 - Avril 2003

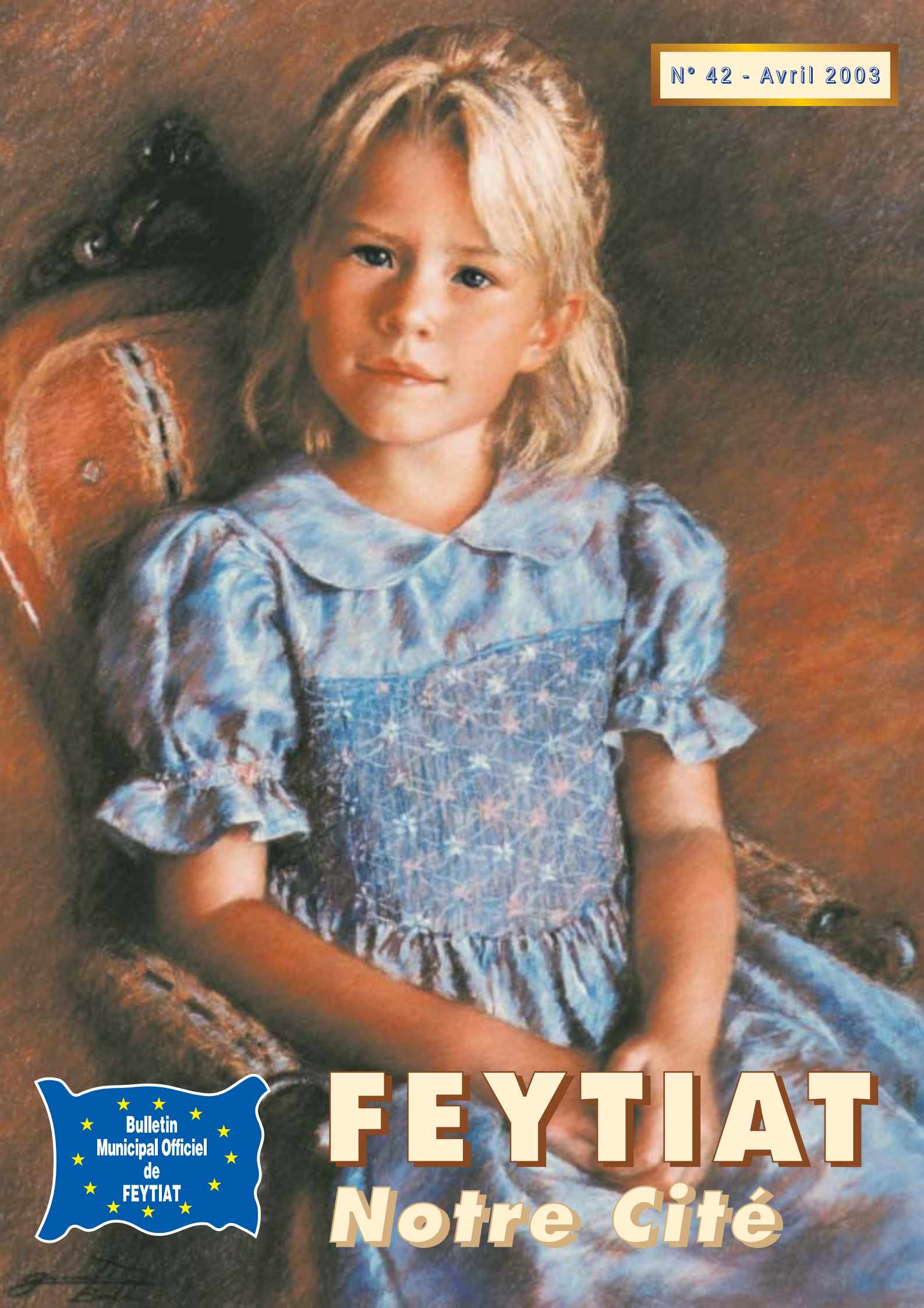

Bulletin Municipal Officiel de FEYTIAT

FEYTIAT
Notre Cité

SOMMAIRE

3 Budget 2003

7 Vie économique

8 Affaires sociales

10 Aux écoles

12 Feytiat-Leun-Arenys de Munt

16 Urbanisme et travaux

21 Le point sur la collecte des déchets

22 Police municipale

24 Vie associative

35 Trophée des Sports

36 3e Festival International du Pastel

VILLE de FEYTIAT
Dynamisme et Art de Vivre

LE MOT DU MAIRE

VILLE de FEYTIAT

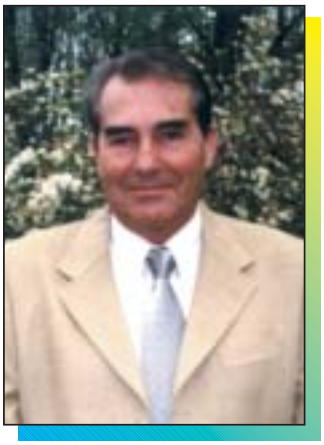

Le thème de la baisse des impôts reçoit toujours une écoute attentive, surtout pendant les campagnes électorales et cela peut, bien entendu, se comprendre…

Malheureusement, les réalités économiques ne peuvent que rarement s'accommoder de slogans, car l'équilibre entre les recettes et les dépenses devient vite une exigence dans la construction des budgets des collectivités territoriales et même de l'Etat, qui ne tiendrait pas longtemps à payer en « monnaie de singe ».

Si les recettes baissent, il est facile de comprendre que les dépenses en font autant. Cela se traduit par une commande publique amputée, c'est-à-dire, des emplois en moins, qu'ils soient de fonctionnaires ou privés dans les entreprises qui bénéficient des commandes de l'Etat ou des collectivités locales. Et elles sont nombreuses dans de nombreux secteurs : BTP bien sûr, mais aussi de services (transports, informatique, loisirs…), et bien d'autres.

Il serait donc dangereux, pour les équilibres sociaux, de s'en tenir à ce schéma et devant le désengagement de l'Etat, les collectivités sont « sollicitées » pour compenser ces diminutions des recettes de l'Etat ou pour assurer des transferts de compétences souvent déguisés.

C'est ainsi que nous aurons à financer cette année la part manquante par rapport à l'inflation de la dotation globale de fonctionnement servie par l'Etat, l'augmentation des cotisations retraites du personnel communal, les réductions de subventions au titre du contrat de ville, les exigences réglementaires nouvelles en matière de garderies et la pérennisation des emplois jeunes notamment.

Ce sera fait par une légère augmentation des impôts locaux, qui permettra de maintenir le niveau de la commande publique à Feytiat. Ce n'est pas de gaieté de cœur que le Conseil Municipal a été amené à prendre cette décision, mais si l'effort n'avait pas été demandé aujourd'hui, il aurait été bien plus important à l'avenir. Conformément à notre engagement, les taux des taxes locales restent toujours inférieurs aux diverses moyennes.

Photo de couverture :
"Nadège", pastel,
par Gwenneth BARTH.

J.-P. DENANOT,
Maire de Feytiat,
Vice-Président du Conseil Régional.

L'élaboration du budget est un moment fort de la vie municipale. Et ce « moment » dure plusieurs mois car le travail préparatoire au vote est souvent long, difficile et nécessite de nombreuses réunions et arbitrages.

C'est bien entendu le programme pour une mandature, validé par les électeurs lors des consultations électorales qui sert de guide à l'action municipale. Il trace les grandes lignes de projets mais doit être affiné en fonction des circonstances nouvelles ou particulières.

Chaque année donc, une partie de ce programme devra être exécuté et il faudra aussi tenir compte des besoins nouveaux qui apparaissent quotidiennement.

Un budget 2003 en perspectives

● **Les besoins :** les besoins sont exprimés par les élus, qui sont les relais de la population. Ils sont examinés dans les commissions de travail ou, lorsqu'il y a urgence (question de sécurité notamment), par le bureau municipal qui se réunit chaque semaine autour du maire.

Ils sont ensuite « *priorisés* » dans chaque commission, et examinés par la commission des finances qui propose les choix définitifs : ***on ne peut pas faire tout tout de suite.***

● **Les contraintes :** la commission des finances, dans ses choix, doit évidemment tenir compte des contraintes et d'abord des dépenses obligatoires.

La première dépense obligatoire est la paye des personnels (2,230 M€), la seconde les remboursements d'emprunts (1,241 M€), la troisième le service départemental d'incendie et de secours (0,179 M€).

Ce n'est qu'après la prise en compte de ces contraintes que le reste du budget peut être construit.

● **Un travail en perspective :** il faut bien entendu que les élus, dans leurs prises de décisions, soient informés des conséquences à long terme : une embauche de personnel, un emprunt complémentaire, la création d'une nouvelle installation, auront bien entendu des incidences sur les budgets suivants, et souvent pendant plusieurs années. Il est donc nécessaire de travailler en perspective, notamment sur la charge d'emprunts, mais aussi surveiller *« l'effet ciseaux »* qui a une tendance naturelle à augmenter les dépenses de fonctionnement plus vite que les recettes, réduisant ainsi les capacités d'investissement.

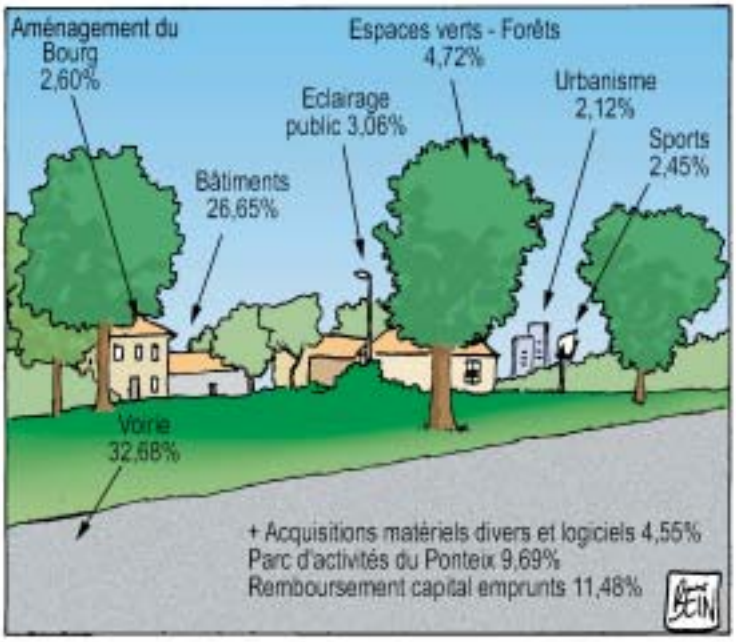

● **La capacité d'autofinancement :** lorsque toutes les contraintes ont été prises en compte, lorsque les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées au maximum, apparaît la phase d'ajustement qui va déterminer la capacité de la commune à investir pour l'année en cours, par différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement.

● **Des recettes ajustables :** les recettes d'une commune sont constituées :

☛ **Par des dotations de l'Etat** *(dotation globale de fonctionnement)* largement sous surveillance (0,441 M€ soit 1,1 % d'augmentation seulement).

☛ **Par la fiscalité locale :**

◆ **La taxe professionnelle unique,** perçue désormais par la communauté d'agglomération, est reversée aux communes membres sous une double forme.

– **La dotation de compensation** (3,083 M€). C'est le montant de taxe professionnelle perçue par la commune à l'année n–1 de la création de la communauté.

– **La dotation de solidarité** (1,13 M€) qui prend en compte pour partie les accroissements de bases communales, la population et le potentiel fiscal de la commune.

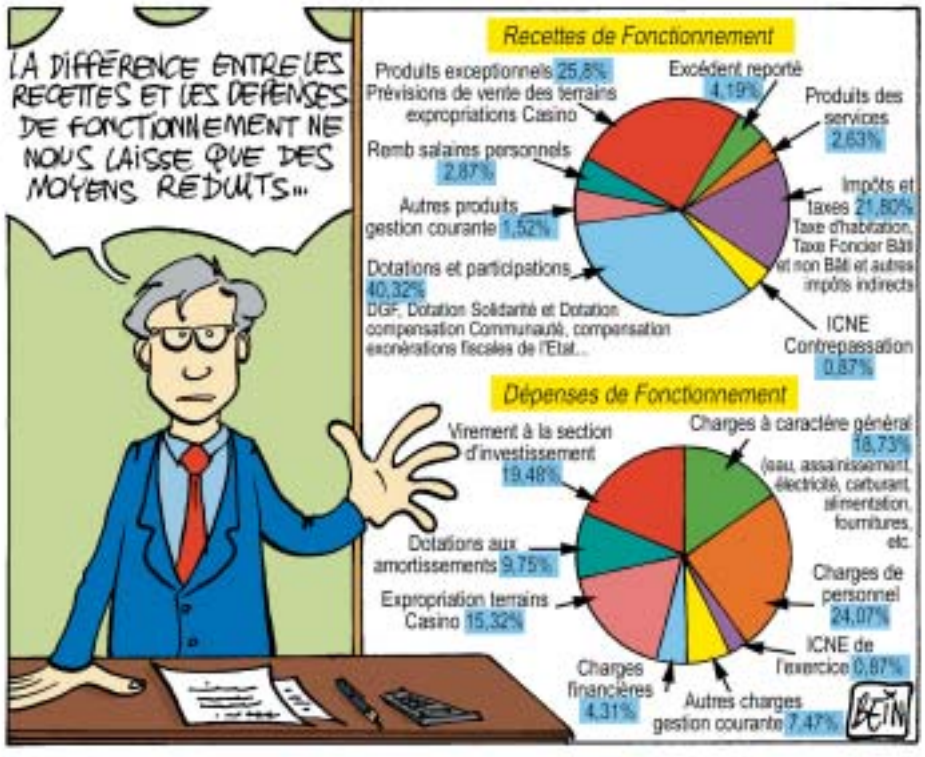

◆ **La taxe d'habitation et les taxes foncières** *(bâti et non bâti)* pour un total de 1,656 M€.

☛ **Par les recettes des services** (0,251 M€). C'est le paiement par les usagers des services fournis à la population *(restaurant scolaire, école de musique, locations de salles, etc.).*

Le conseil municipal a le pouvoir de diminuer ou d'augmenter ces deux derniers types de recettes dans les limites prévues par la loi. Pour ce faire, le conseil municipal tient compte des besoins exprimés, des capacités contributives des habitants, des perspectives de développement de la commune et de l'inflation.

Cette année, la problématique est complexe puisqu'elle se situe dans un cadre de transferts de compétences vers la Communauté d'Agglomération et de désengagement de l'Etat (voir encadré).

La diminution des aides de l'Etat (sur la D.G.F. et les emplois-jeunes notamment), l'augmentation des dépenses obligatoires ont amené le Conseil Municipal à faire appel dans des limites raisonnables, et en restant toujours en dessous des moyennes, à une augmentation de la fiscalité locale qui se traduira par une baisse des taux communaux des taxes relatives au foncier bâti et à l'habitation ! Cela mérite, bien entendu, une explication !

C'est le transfert de la compétence « déchet » vers la Communauté d'Agglomération et la création d'une taxe d'enlèvement des ordures ménagères d'agglomération qui en sont la cause. En effet, la commune ne répercutait pas la totalité du coût du service « déchet » sur les usagers (un effort de rattrapage était fait chaque année mais n'était pas encore à son terme). La Communauté d'Agglomération répercutera la totalité du service sur les usagers, soit une masse d'environ 120 000 € à répartir, ce qui entraînera une hausse sensible de cette taxe pour les habitants de FEYTIAT.

Afin d'atténuer ce rattrapage, trop brusque, le Conseil Municipal de Feytiat a décidé d'en prendre la moitié à sa charge, sous forme de réduction des autres taxes ménagères. C'est donc pour cela que les taxes du foncier bâti et d'habitation vont baisser, mais il restera la moitié de l'augmentation de la TEOM, à prendre en charge par le contribuable (inflation de 1,7 % déduit), soit 9 à 10 € par habitant.

La variable d'ajustement finale est l'emprunt, qui ne peut servir qu'aux opérations d'investissement. Il abonde l'autofinancement dégagé par différence entre recettes et dépenses de fonctionnement et les subventions éventuelles.

Pour l'année 2003, le maximum autorisé par le conseil municipal est 0,500 M€. Mais il faut savoir que tout emprunt à l'année n se répercutera dans les budgets n+1 à N+12, si l'emprunt est sur 12 ans par exemple.

● **Investissements :** cette année, de nombreux investissements ont été prévus, dont plusieurs seront étalés sur les trois prochaines années. Les projets durables *(salle polyvalente, agrandissement mairie, déviations routières, aménagement des villages)* sont financés en grande partie par l'emprunt, car il n'y a pas de raison de faire payer aux seuls contribuables d'aujourd'hui des installations et équipements qui seront utilisés par des contribuables de demain.

● **Exécution budgétaire : le budget est un document qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour l'année.** C'est le maire qui exécute ce budget et qui présente le résultat de cette exécution au conseil municipal dans un document que l'on nomme compte administratif.

Il est rappelé que tous les documents budgétaires, analyses et commentaires sur la situation financière de la commune font l'objet, chaque année à l'occasion du vote du budget, d'un recueil complet mis à la disposition du public dans le bureau d'accueil de la mairie.

Ouverture d'un nouveau magasin FRANS BONHOMME au PA du Ponteix

Dans le cadre de son expansion, Frans Bonhomme, leader européen de la distribution de tubes et raccords plastiques pour le bâtiment et les travaux publics, a ouvert le 10 février dernier un nouveau magasin au Parc d'Activités du Ponteix, rue Ampère, entre la société Décomarbre et les étiquettes Martin. Cette ouverture au Sud de Limoges est destinée à apporter un service de proximité à ses clients : plombiers, maçons, TP, administrations, agriculteurs mais aussi aux particuliers.

Présente sur la région depuis 24 ans, avec un dépôt en ZI Nord, rue Frédéric Bastiat dans un premier temps, et dans des nouveaux locaux plus importants rue Philippe Lebon depuis 1994, cette société nationale compte quelques 220 dépôts répartis sur le territoire français et environ 1 600 salariés. Elle a ouvert il y a trois ans un dépôt à Guéret pour renforcer son implantation et son service sur la Creuse.

Une nouvelle étape vient donc d'être franchie avec cette ouverture sur Feytiat, où **Patrick Guyonnaud** et son équipe vous attendent.

P. LEPETIT. ■

Comice agricole

Sous un soleil radieux, le dimanche 9 mars avait lieu à Panazol le concours itinérant du comice agricole des cantons de Limoges.

De magnifiques bêtes (bovins, ovins, équins et porcins) préparées par des passionnés étaient présentées lors de cette manifestation.

Parmi les exposants, un jeune éleveur de notre commune Cédric Berthoux qui a su diversifier sa production animale, présentait de magnifiques culs-noirs qui ont fait l'attraction du public venu très nombreux.

DOUSSAUD Motoculture

Une page s'est tournée..., une nouvelle activité a démarré. A Crézin, le garage Couturier a fermé, après plusieurs années d'activité de vente et de réparation de véhicules, l'heure de la retraite a sonné pour ces commerçants, laissant place à la société Doussaud Motoculture déjà implantée à Uzerche depuis 40 ans et qui souhaitait avoir un commerce au sud de Limoges.

Sur cet emplacement stratégique, Doussaud Motoculture va pouvoir assurer pleinement son activité de vente et réparations de motoculture.

G. ROUSSEAU. ■

SALON DE COIFFURE MIXTE « SIX MIL'HAIR »

Depuis le 1er mars dernier, votre nouveau salon de coiffure mixte « SIX MIL'HAIR » vous accueille au n° 1, rue d'Allemagne à Feytiat. Accueil chaleureux et convivialité vous seront réservés. Le salon est ouvert du mardi au samedi.

Contactez le 05 55 30 87 98

Le Relais Assistantes Maternelles - Parents

Nous venons de fêter Mardi-Gras en compagnie des structures multi-accueil « Les Diablotins » et « Chapi-Chapo », et du centre aéré.

De plus, plusieurs parents d'enfants gardés par les assistantes maternelles étaient présents. Les enfants ainsi que leur nounou étaient tous déguisés.

Ce fut une matinée bien remplie entre la visite de la Mairie où nous avons pris de nombreuses photos dans le parc, la récolte de bonbons à la maison de retraite, et le goûter.

Je vous rappelle que toute assistante maternelle souhaitant rencontrer d'autres professionnelles et partager un moment de jeux entre enfants, peut venir se joindre à nous lors des animations les mardis et mercredis matins de 9 h à 12 h.

De plus, si vous êtes femme au foyer et que vous souhaitez reprendre une activité professionnelle à votre domicile, vous pouvez devenir assistante maternelle agréée.

Si cela vous intéresse, vous pouvez me contacter au 05 55 48 43 34 afin de vous renseigner sur les demandes d'agréments.

A bientôt.

Julie COINAUD. ■

SIGNATURE DU RENOUVELLEMENT DU CONTRAT TEMPS LIBRES

Depuis plusieurs années, la municipalité s'est attachée à mettre en place de nombreuses actions en direction des jeunes et des adolescents.

Depuis 1999, la commune de Feytiat et la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute Vienne sont liées par un contrat temps libres d'une durée de 3 ans.

Ce contrat propose des actions éducatives complémentaires de celles des parents et de l'école afin de faciliter l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation des plus grands. Il soutient la promotion de loisirs de qualité, d'activités attractives et accessibles pour les enfants et les adolescents de 6 à 16 ans pendant leurs temps libres.

En 2002, nous sommes entrés dans une période de renouvellement du contrat. Une large consultation a été lancée auprès des parents d'enfants fréquentant l'école primaire mais aussi auprès des jeunes électeurs du CMJ.

A la suite de cette concertation, des projets ont été élaborés. En liaison avec le centre de loisirs, des ateliers vont être proposés les mercredis, il s'agit de théâtre, de jardinage, d'activités manuelles originales, de sorties... Parmi les autres activités attendues, on note aussi l'organisation de camps d'ados à thèmes (hiver – été) mais aussi la pérennisation de l'atelier Internet, ainsi que l'organisation de sorties pendant l'été dans le cadre des animations sportives.

Ce contrat était donc officiellement signé le 30 janvier dernier dans les locaux de le CAF de la Haute Vienne, en présence de Bernard FOURNIAUD, 1er adjoint au Maire.

La signature de ce contrat va permettre à la commune de bénéficier d'un financement des activités nouvelles à hauteur de plus de 60 % et on ne peut que s'en féliciter. ■

NOUVEAU

Le Centre Communal d'Action Sociale de Feytiat a mis en place des actions pour les jeunes.

Vous avez entre 18 et 25 ans, un carnet culture/loisirs vous est offert pour l'année 2003.

Pour cela, il suffit de vous présenter au CCAS entre 14 et 17 heures les mardis, jeudis ou vendredis. Vous munir de votre carte d'identité ou de votre carte d'étudiant ainsi que d'un justificatif de domicile.

Renseignez-vous au 05 55 48 43 00 ou 05 55 48 43 38. ■

Séjour en Andorre

Pour la troisième année consécutive, la commune de Feytiat a proposé aux jeunes de 12 à 16 ans un séjour en Andorre dans le cadre du contrat Temps libres.

30 Feytiacois sont donc partis du 16 au 22 février.

Les jeunes étaient encadrés par l'équipe dynamique de l'AROEVEN. Au programme : ski alpin, les matins par groupes de niveaux, des cours étaient proposés avec les moniteurs de la station, l'après-midi, avec l'équipe de l'AROEVEN. Les repas étaient pris au restaurant d'altitude le midi et le soir à l'hôtel où les jeunes logeaient. Le soir, ils avaient la possibilité de se balader dans la ville d'Andorre et faire du shopping.

La météo était très favorable, sauf le mardi et le mercredi avec un peu de neige et de brouillard.

Après une semaine fantastique et conviviale, il a fallu faire les bagages le vendredi et repartir vers Limoges, mais pour le dernier dîner, une surprise attendait nos jeunes skieurs : une paëlla géante cuisinée « maison », autant vous dire qu'ils se sont tous régalés !

A leur retour, les jeunes étaient un peu fatigués (ce qui est bien légitime après une semaine intensive de ski), mais aussi enchantés de leur séjour, espérant repartir l'année prochaine. ■

REPAS DES AÎNÉS

Le 2 février dernier, comme chaque année, Jean-Paul DENANOT, les conseillers municipaux et les membres du Centre Communal d'Action Sociale accueillaient les aînés pour le traditionnel repas.

Des convives de plus en plus nombreux ont répondu à l'invitation. L'ambiance a été très agréable grâce à l'animation de l'orchestre « Les Copains ».

A la Résidence de la Valoine, des repas identiques ont été servis pour nos aînés ne pouvant pas se déplacer.

Félicitations à tous sans oublier le personnel de service.

La Bourse de l'Emploi

La bourse de l'emploi de Feytiat ne fait pas que la mise en relation entre les demandeurs d'emploi de la commune et les entreprises, c'est aussi un relais incontournable en matière d'emplois familiaux.

En effet, bon nombre de personnes font appel à nous pour rechercher une baby-sitter (garde d'enfant au domicile des parents) ou un(e) étudiant(e) pour du soutien scolaire.

Il arrive fréquemment que des particuliers fassent appel à nos services alors qu'ils recherchent une employée de maison, une personne pour faire des petits travaux d'entretien ou de jardinage.

N'hésitez pas à nous contacter pour vous inscrire à la bourse de l'emploi (centre social et culturel), tél. 05 55 48 43 16. ■

Qu'avons-nous retenu du film et de l'exposition sur le Pérou ?

Les habitants du Pérou s'appellent les Péruviens.

Dans le film, on voit bien que le Pérou est un pays bordé par la mer (l'Océan Pacifique) ayant aussi des montagnes très élevées (très hautes). Il y a la Costa et la Sierra. C'est un pays de l'Amérique du Sud.

Les Péruviens parlent l'espagnol mais les Indiens des montagnes parlent le Quechua. On a entendu beaucoup de musique et vu des instruments (comme la flûte).

En ce qui concerne les animaux : on a vu sur le film les nombreux animaux marins (comme les phoques), les pélicans, ainsi que le rapace le plus grand du monde, vivant dans les montages, le Condor. Les Indiens disent que le Condor est le rapace messager des « esprits » de la montagne. On a vu aussi le lama et la vigogne.

Les enfants ont posé des questions sur la nourriture. Le plat principal est la pomme de terre (la pomme de terre, comme le haricot, la tomate ou le tabac, est originaire d'Amérique du Sud). Il y en a 600 variétés.

Les Péruviens habitant près de l'Océan mangent beaucoup de poissons. Ils mangent aussi du fromage (il y en a trois sortes).

Les enfants ne vont pas tous à l'école (elle est pourtant obligatoire). Beaucoup travaillent ou alors sont trop loin de l'école. Leur sport préféré est le football.

Le tissage est une activité très importante. On se sert de la laine de vigogne. Les tissages sont toujours très colorés (les bonnets sont splendides !)

Sur le lac Titicaca qui est un lac immense, on a vu de nombreuses barques en roseaux.

Les élèves
de Mme DELMAS, CE1. ■

Bibliothèque municipale

C'est avec plaisir que les bibliothécaires constatent une augmentation constante des adhésions. La bibliothèque municipale compte 1 132 lecteurs inscrits. Elle met à disposition 11 506 documents (livres, magazines, CD, cassettes audio) et peut vous procurer des ouvrages plus rares ou plus spécifiques par l'intermédiaire de la Bibliothèque Départementale de Prêt avec laquelle elle travaille en étroite relation.

Les élèves de l'école maternelle et du primaire sont déjà familiarisés avec la lecture grâce à la BCD implantée dans l'école élémentaire qu'ils fréquentent librement. Les enfants n'ont plus qu'à traverser la rue pour s'inscrire à la Bibliothèque Municipale qui leur offre un vaste choix d'albums, romans, périodiques, BD et cassettes.

Nous rappelons que l'inscription est gratuite.

Les heures d'ouverture sont :

- mardi, jeudi, vendredi : de 16 h 30 à 18 h 30
- mercredi : de 14 h à 18 h 30
- samedi : de 9 h 30 à 12 h 30.

Classe de découverte au château d'Oche

Cette année, nous sommes partis en classe de découverte pendant 4 jours au château d'Oche en Dordogne. Il a fait très très beau !

Le premier jour, nous avons visité deux fermes. Dans la première, il y avait des chèvres angora. Nous avons appris à faire du feutre : c'est une sorte de tissu en laine. On s'en sert pour faire des chapeaux mais aussi des maisons de nomades. Dans la deuxième, il y avait des oies et des oisons. Le fermier nous a expliqué le gavage des oies et nous a montré son laboratoire.

Les élèves de Mme Delmas.

Nous avons découvert beaucoup d'activités. Celle qui nous a le plus marquée est le théâtre. Nous avons aimé créer un spectacle pour le présenter aux camarades. C'était très drôle de dire son prénom en changeant sa voix.

Les élèves de M. Beyssac.

On a fait une fête médiévale, on a bien mangé. On s'est déguisé en personnages du Moyen Age. Les princesses avaient des robes et des coiffes très jolies et assorties, les paysannes avaient des fichus avec de belles couleurs. Les prêtres étaient drôles parce qu'ils avaient des tuniques en sac à patates, les gros chapeaux des bouffons avec des grelots étaient très amusants. Les tissus des tuniques des chevaliers et des seigneurs étaient très beaux grâce à leur couleur et on a fabriqué des épées en carton.

On a écrit notre initiale en lettre gothique, c'était beau, surtout qu'on a fait le fond en pastels.

Les élèves de Mme Lafond.

C'est bien la vie de château !

Le maître et les maîtresses. ■

Musique et Danse sans fausse note sur une partition intercommunale

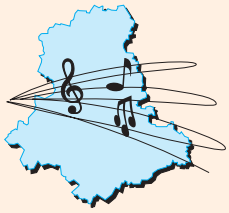

SIEMD

Comme nous l'avions évoqué dans notre dernier bulletin, le 20 décembre dernier s'est tenu le spectacle des artistes-musiciens-professeurs du Syndicat Intercommunal pour l'Enseignement de la Musique et de la Danse (SIEMD) : brassage musical qui a réuni plus de 150 artistes issus des 17 communes qui composent le syndicat. Au total, plus de 800 spectateurs ont chaleureusement applaudi ce spectacle.

Ce fut l'occasion pour son Président Jean-Jacques Morlay de souligner le soutien cette année, dans le cadre de l'aménagement du territoire, du Conseil Régional du Limousin, de remercier le Conseil Général de la Haute-Vienne représenté par Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont, députée et vice présidente du Conseil général en charge de la Culture, pour son aide et son soutien quotidien, et aussi Jean-Paul Denanot en sa qualité de Président Membre fondateur de cette structure créée il y a 20 ans, avec 92 élèves et 8 professeurs.

A ce jour, la structure dont dépend l'école de musique de Feytiat compte plus de 1 200 élèves et 38 professeurs.

Improvisation entre deux Présidents.

La remise du trophée à Jean-Paul Denanot fut l'occasion d'un échange musical improvisé entre l'ancien et le nouveau président.

Concernant l'école de Musique de Feytiat, quelques changements cette année dans les auditions de fin d'année des élèves : en effet afin qu'un plus grand nombre d'entre eux goûtent aux joies de la scène et du public sans avoir un programme d'une durée trop importante, deux concerts de fin d'année seront organisés le vendredi 16 mai salle du Mas-Cerise et le vendredi 6 juin salle Georges-Brassens. Les programmes seront consultables sur le site internet de la mairie ou sur celui du syndicat de musique à compter du 1er mai 2003 (www.siemd.com)

Josette HILAIRE – Jean-Jacques MORLAY,
Délégués de Feytiat.

FEYTIAT - LEUN

FEYTIAT-LEUN : UNE RENCONTRE DE TRAVAIL CONSTRUCTIVE !

Les 8 et 9 février derniers, les délégations des deux communes jumelles se sont rencontrées à Betheny dans la banlieue de Reims pour établir un plan d'activités pour l'année 2003.

Conduits par les deux maires Jean-Paul DENANOT et Peter KAUFMANN, accompagnés d'élus et de responsables de leurs comités de jumelages, les participants ont décidé ensemble du programme qu'ils entendent réaliser au cours de l'année 2003 : échanges scolaires, séjours de jeunes, accueil de familles, échanges réguliers par internet, participation à la rencontre internationale des villes jumelées à Brive, actions humanitaires communes, mise en place d'un système d'informations réciproques.

Les deux délégations ont également tracé les perspectives de leurs actions pour les prochaines années.

C'est un bilan très positif qui a pu être fait sur les relations à venir entre Feytiat et Leun et sur l'avenir du jumelage à l'issue de ces séances de travail. ■

COMMISSION JEUNES

Suite au voyage organisé au mois d'août à Leun, qui a vu la participation de plus d'une vingtaine de jeunes de 13-20 ans, une commission a été créée pour redonner un nouveau souffle au jumelage Feytiat-Leun.

Cette commission est composée actuellement de J.-C. Dumont, P.-Y. Aubert, M. Mouret, Ch.-A. Lepage, E. Hirth, S. Besnard, Y. Charrieu, L. Bideau, Th. Hilaire, M. Pereira, E. Riquet, L. Lartigaud, V. Dufour, J. Gaumondie, B. Amblard, J. San-Roman, Y. Aubert, C. Ivagnes, C. Amblard. Venez nombreux nous retrouver.

Pour tout renseignement : 06 62 28 67 76 (J.-C. Dumont) ou 06 87 07 90 13 (P.-Y. Aubert). ■

PROGRAMME DU SEJOUR DES ADULTES DE LEUN A FEYTIAT

du 29 mai au 1er juin 2003

◆ Jeudi 29 mai, 11 h : Accueil par le comité de jumelage. 18 h, salle G. Brassens : projection du nouveau film sur Feytiat et d'un film sur Livezy. 19 h 30, buffet commun.

◆ Vendredi matin : Rencontre avec l'équipe municipale (pour ceux qui le souhaitent). Après-midi dans la famille d'accueil. 18h, SOIREE EUROPE : débat sur des thèmes européens (élargissement de l'Union européenne, constitution européenne, rôle de l'Europe dans le monde, place respective de chaque pays au sein de cette Europe ; problèmes de sécurité, notamment alimentaire, avec le projet européen SOCRATES auquel la ville de FEYTIAT est associée)... Avec la participation de Mme GUY-QUINT, députée au Parlement européen, de M. Jean-Paul DENANOT. Apéritif dînatoire.

◆ Samedi , 8 h : Visite d'une distillerie de Cognac, pique-nique.

◆ Dimanche, 7 h : Départ de la délégation.

Les familles qui seraient intéressées pour accueillir des adultes de Leun au cours de ce séjour et participer aux échanges sont invitées à se faire connaître auprès du Comité de jumelage. Tél. : 05 55 48 43 21.

L'AIDE HUMANITAIRE

Chaque année, les villes décident d'un projet d'aide humanitaire. Alternativement, les propositions sont faites soit par Feytiat, soit par Leun.

Pour cette année 2003, le projet présenté par la ville de Leun concerne le soutien de l'organisation ***MEDITIBET*** pour le développement d'aide médicale au Népal. Objectif : garantir sur le terrain des soins médicaux, dans des régions non développées où règne la culture tibétaine. Des soins sont assurés sur le terrain aux patients par des médecins tibétains et occidentaux.

Dans ce contexte, la médecine tibétaine vieille d'un siècle demeurerait et notre système médical serait apporté comme un complément d'une manière raisonnable.

MEDITIBET envoie régulièrement des médecins dans des villages et des monastères isolés, où ils installent des cabinets mobiles.

Le projet concret est de construire une petite clinique à NAMCHE BAZAR, où un médecin tibétain qualifié exerce dans les pires conditions.

Dans cette clinique, outre les soins aux patients, serait installée une salle de cours pour la formation des moines et des religieuses (infirmières) de même qu'une exposition sur la médecine tibétaine à partir des plantes de l'Himalaya.

Le docteur Walter STAADER, vice-président de MEDITIBET domicilié à Leun, sera responsable de ce projet.

La construction, après l'acquisition de la parcelle de terrain, pourrait commencer en automne, après la saison des pluies. La durée de la construction s'étendra sur 2 ans. La mauvaise infrastructure, les problèmes pour se procurer des matériaux, la pénurie de bois, l'absence de chemins carrossables pour le transport peut laisser envisager des retards considérables.

La mémoire de Feytiat

Certains de nos concitoyens ont pensé qu'il existe comme ailleurs, dans notre commune, un patrimoine ignoré qu'il conviendrait de mettre en valeur et de conserver pour les générations futures.

Le conseil municipal a pris conscience de ce souhait, et des dispositions vont être prises pour recueillir et organiser la conservation des éléments qui lui seront confiés.

Si vous possédez — vous-même ou votre famille — des documents sous diverses formes des témoignages faisant référence au passé plus ou moins récent, relatifs à la vie locale à Feytiat, ils pourront être pris en compte pour enrichir cette « mémoire ».

Les documents papier pourront être confiés pour être rendus ensuite à leur propriétaire. Les documents photographiques ou filmés pourront également être copiés et retournés dans les mêmes conditions. Les souvenirs pourront, eux, être enregistrés sur bande sonore ou simplement écrits.

Feytiat possède déjà un passé riche en événements. Ses associations, ses écoles, ses services publics ou privés, beaucoup de familles et de particuliers possèdent des souvenires intéressants à consever.

Il serait dommage que cette « Mémoire » disparaisse !

Prenez contact avec la Mairie de Feytiat :

- *ACCUEIL : 05 55 48 43 00*
- *BIBLIOTHEQUE : 05 55 48 43 20.*

Cette année là 1963

Les yé-yés envahissaient les ondes tandis que Salvador chantait " Zorro est arrivé " et nous emmenait à " Syracuse ". Jean Ferrat enregistrait " Nuits et Brouillards ". " Les parapluies de Cherbourg " de Jacques DEMY et " Les Oiseaux " d'Hitchkock occupaient les écrans des salles obscures. Racine faisait son apparition sur les billets de 50 F (nouveaux). Au Parc des Princes les brésiliens battaient les tricolores grâce aux 3 buts du " Roi Pelé ". Cocteau et Piaf disparaissaient. Valentina Terechkova, 26 ans, était la première femme à voyager dans l'espace….

Charles de Gaulle (1890-1970), militaire et général pendant la 1re et 2e guerre mondiale, Président de la Ve République de 1958 à 1969.

Le 22 janvier de cette année-là, les deux chefs d'Etat, **Charles de Gaulle** et **Konrad Adenhauer** signent un traité de coopération franco-allemande.

Plus qu'un acte politique, c'est un pacte d'amitié entre deux nations qui se sont combattues pendant des siècles, plus sans doute que n'importe quels voisins au monde !

Sacré Charlemagne ! si seulement il n'avait pas eu trois fils !…

Plus qu'un acte d'amitié, c'est la marque de l'aboutissement d'une réflexion commune, d'une démarche franco-allemande pour la réalisation de projets ambitieux, comme la construction européenne.

Pendant les 100 années qui ont précédé cette année-là, trois guerres (et pas des moindres !) ont opposé ces ennemis héréditaires.

Mais contrairement aux " après-guerres " précédentes, l'idée que l'horreur pourrait recommencer devient intolérable et des actions de réconciliation fleurissent dès 1947 : contacts universitaires, voyages et camps de jeunesse,…. Des hommes politiques comme Robert Schuman, lorrain né allemand, ou Jean Monnet se mettent en tête de rendre toute guerre impossible à l'avenir et imaginent la fusion des industries françaises et allemandes du charbon et de l'acier (industries de guerre). La construction européenne est née d'une grande idée française, adoptée par l'Allemagne.

Cette année-là, en 1963, deux chefs d'Etats vont ajouter une dimension politique à la construction purement économique.

Konrad Adenhauer (1876-1967), fondateur de la CDU, emprisonné par les Nazis pendant la 2e guerre mondiale, chancelier de la République fédérale d'Allemagne en 1949 ainsi que Ministre des affaires étrangères de 1951 à 1955.

Ces deux hommes ont compris que la guerre est un suicide pour l'Europe. Ils ont pris conscience qu'ils appartenaient à la même civilisation.

Ce traité est la prise de conscience que la paix est nécessaire pour construire.

Et pourtant, l'image d'un couple franco-allemand moteur d'une dynamique pacifique et unitaire semblait une utopie.

En effet, la France jouait déjà la rebelle vis-à-vis des Etats Unis d'Amérique, alors que la préoccupation des nations voisines, y compris de l'Allemagne, était de ne surtout pas déplaire à l'oncle Sam. Le Général de Gaulle défendait envers et contre tous l'idée d'une Europe indépendante et refusait de se laisser inféoder de quelque manière que ce soit au seigneur d'Outre-Atlantique.

Bain de foule du général de Gaulle à Cologne, sept 1962.

Sommet franco-allemand à Aix la Chapelle : Valéry Giscard d'Estaing accueilli par Helmut Schmidt (aéroport Cologne-Bonn, 14/09/1978).

Aux volontés déterminées de quelques hommes de l'époque, il faut ajouter une énorme chance humaine : il n'était pas prédestiné que De Gaulle et Adenhauer soient amis, ni qu'au delà des clivages politiques, Helmut Schmidt et Valery Giscard d'Estaing, Helmut Kohl et François Mitterrand, et même aujourd'hui Jacques Chirac et Gerhard Schröder le soient aussi.

Ces hommes ont engendré l'amitié entre deux peuples : nos deux pays sont maintenant les partenaires préférentiels l'un de l'autre pour les jumelages, pour les mariages mixtes.

C'est une merveilleuse revanche sur l'Histoire.

François Mitterrand et Helmut Kohl à Verdun (22/09/1984).

Depuis quarante ans, l'axe franco-allemand a joué et joue un rôle primordial.

Aujourd'hui, même si l'Europe est loin d'être achevée, même si elle a quelquefois fait penser à une comptine enfantine (" trois pas en avant, trois pas en arrière, trois pas sur l'côté … "), **elle a rempli les deux seules finalités qui aient jamais été écrites dans des traités et ratifiées par les peuples : rendre la guerre impossible entre ses membres et offrir à ses entreprises un marché de taille continentale.**

Sommet franco-allemand à Avignon : Helmut Kohl, Jacques Chirac, Lionel Jospin, Hubert Védrines (6-7/05/1998).

L'histoire retiendra entre autres la création d'un système monétaire européen par Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt., qui a permis de faire avancer l'idée d'une monnaie unique et la mise en place de l'Euro dont Jacques Chirac et Gerhard Schröder ont été les maîtres d'œuvre, comme d'une coopération en matière de défense formalisée en 1992 par François Mitterrand et Helmut Kohl.

Aujourd'hui, la fenêtre de l'Europe s'ouvre sur 10 nouveaux membres.

Au même moment, elle est confrontée à elle-même et doit définir le véritable rôle qu'elle entend jouer dans le monde. Gageons que cette épreuve renforcera le sentiment d'appartenir à une même famille. Et comme dans toutes les familles, les querelles entre frères et sœurs passent au second plan le jour où des décisions vitales pour l'avenir doivent être prises.

Et n'oublions pas que comme citoyens européens, citoyens d'une ville jumelée avec l'Allemagne, nous avons nous aussi notre rôle à jouer pour que l'Europe existe autrement que dans des déclarations d'intention.

72e sommet franco-allemand à Postdam : Jacques Chirac et Gerhard Schröder (30/11/1998).

J. HILAIRE.

Mais qu'y avait-il dans ce traité ?

Dernière page du traité de l'Elysée du 22 janvier 1963.

- L'engagement des chefs d'Etats et de gouvernement des deux pays de se rencontrer au moins deux fois par an, les ministres des affaires étrangères tous les trois mois ainsi que les Ministres de la Défense ou des Armées ; même régularité pour les autres ministères.
- Création d'une commission interministérielle dans chaque pays chargée de suivre les problèmes de la coopération,
- Les deux gouvernements se consulteront sur toutes les questions importantes de politique étrangère
- Coordination des actions d'aide aux pays en voie de développement
- Effort de chaque pays pour développer l'apprentissage de la langue de l'autre, régler le problème des équivalences (signature en 1972 d'une convention créant un **baccalauréat franco-allemand**), multiplication des échanges collectifs.
- Echange de personnel entre les armées…etc.
- **CRÉATION D'UN ORGANISME DESTINÉ A DÉVELOPPER LES ÉCHANGES, DISPOSANT D'UN FONDS COMMUN FRANCO-ALLEMAND QUI SERVIRA AUX ÉCHANGES ENTRE LES DEUX PAYS, D'ÉCOLIERS, D'ÉTUDIANTS, DE JEUNES ARTISANS, ET DE JEUNES TRAVAILLEURS**
- **L'Office Franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) est né le 22 janvier 1963.**

(Photos : archives MAE)

URBANISME

◆ Eclairage public : effacement des réseaux aériens du lotissement Plein-Bois :

Retardé d'un an en raison du désengagement total de France Télécom, l'effacement des réseaux aériens du lotissement Plein-Bois (2e tranche) va enfin commencer (avant la fin mars selon toute vraisemblance).

Il sera réalisé par l'entreprise E.I.

Il faut bien savoir que de tels types de travaux ne sont possibles qu'en raison de l'acceptation par le Syndicat Départemental d'Electrification et les communes de prendre en charge la part qui incombait à France Télécom.

Avant la prise de position de France Télécom, le financement s'opérait ainsi :

- France Télécom : 32 %
- Commune : 15 %
- Syndicat d'électrification : 53 %

et maintenant :

- France Télécom : 0 %
- Commune : 20 %
- Syndicat d'électrification : 80 %

Comme les finances du Syndicat Départemental d'Electrification de la Haute-Vienne ne sont pas élastiques, nul ne s'étonnera que pour 2003 soit d'abord prévu le rattrapage des projets 2002 non réalisés. C'est le cas pour Feytiat avec la 2e tranche Plein Bois, et la Place des Vanniers au Mas-Gauthier.

Dans la mesure du possible, les opérations entrant dans une logique de coordination avec d'autres chantiers seront aussi satisfaites. Ainsi le département ayant retenu le principe de la pose d'un nouveau revêtement entre le Mas-Gauthier et l'ancienne RN 20, l'effacement des réseaux longeant la rue Thavenot est également prévu pour 2003.

Par contre en 2004 nous ne devrions pas être retenus pour un autre programme.

◆ Démolition :

L'ancien auto-commutateur France Télécom de la Place de la République a disparu ! Voilà bien longtemps qu'il ne servait plus à rien.

Démolition de l'ancien commutateur France Télécom.

Avant l'effacement des réseaux aériens dans une rue de Plein-Bois.

Les anciens de Feytiat se souviennent sans doute encore qu'après sa mise hors service il avait abrité le siège du C.S.F.

Totalement délaissé de nos jours, il se dégradait lentement. Sa démolition préfigure ainsi le réaménagement de la Place de la République.

◆ Autre disparition :

Créé il y a près de 25 ans, le court de tennis du Parc de l'Hôtel de Ville a lui aussi disparu. Il était, dans les années 80, le seul lieu où les adeptes de ce sport pouvaient se mesurer. Il est à la base de la création du Club de tennis.

Démolition de l'ancien court de tennis dans le parc de l'Hôtel de Ville.

Mais la construction des courts du stade Pierre-Lacore avait rendu sa gestion difficile et son entretien devenait de plus en plus onéreux.

Sa plate-forme, dont on pensait qu'un jour elle pourrait servir à l'organisation de manifestations festives, n'a en fait jamais été utilisée. D'où la décision de la supprimer et de convertir l'emplacement en espace vert.

Le parc va ainsi retrouver son unité.

◆ Un nouvel équipement ludique dans l'espace vert du lotissement de Puy-Marot :

On connaît la volonté de la Municipalité de doter les espaces verts de chaque lotissement d'aires de jeux ou de sports.

C'est donc dans ce cadre qu'a été installé dans le lotissement de Puy-Marot un ensemble ludique des plus modernes et des plus fonctionnels, à la grande joie des enfants, de leurs parents ou grands-parents.

Le nouvel ensemble ludique de Puy-Marot.

◆ Parcours sportif de la Croix-des-Rameaux :

L'espace vert du lotissement communal de la Croix-des-Rameaux est l'un des plus fréquentés de Feytiat. A cela plusieurs raisons :

Une nouvelle aire d'activité physique.

Une autre aire.

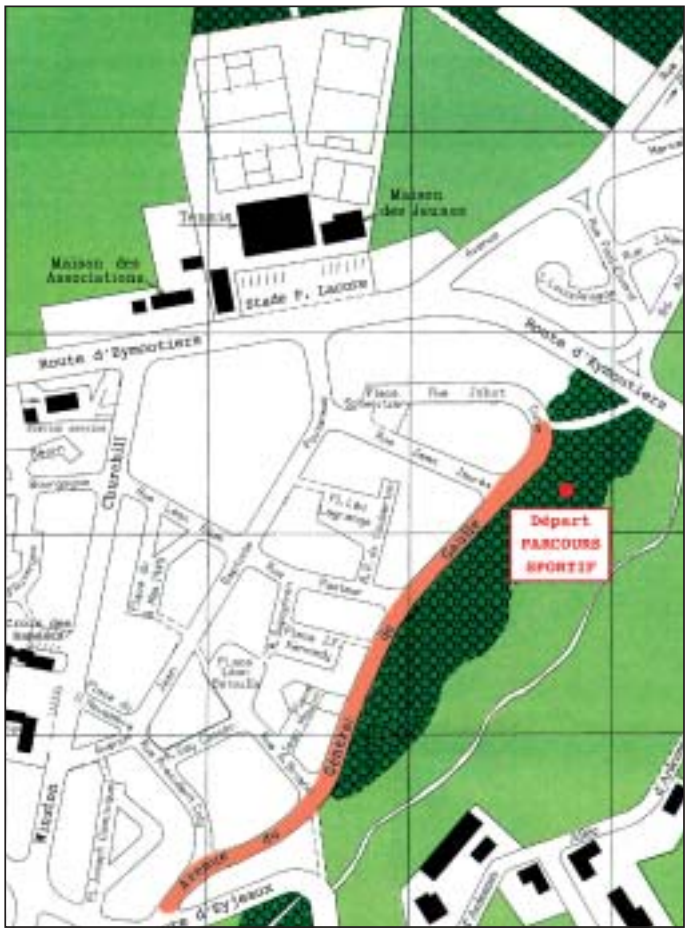

- le sentier de randonnée « l'Alouette » le traverse,
- 3 circuits « jogging » de 800, 1 000, et 1 300 m y sont balisés,
- un parcours sportif permet d'associer à sa course des exercices physiques décrits sur des panneaux.

Le temps mais aussi, hélas, des dégradations volontaires avaient fortement endommagé ces panneaux. Ils ont été remplacés courant février.

Rappelons que ce parcours longe l'avenue Charles-de-Gaulle. Beaucoup d'accès sont possibles, mais le principal se situe face à la rue Jean-Jaurès (voir plan ci-contre).

La Ho
Une société de Dalkia
MAINTENANCE ET RÉALISATION DE SYSTÈMES DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ ET DE RÉSEAUX DE DISTRIBUTION D'ÉNERGIE (PRIVÉS ET PUBLICS)
ÉCLAIRAGE PUBLIC
FEUX DE TRAFIC
TÉLÉSURVEILLANCE
13, rue Jean-Mermoz
P.A. le Ponteix 87220 FEYTIAT
Tél. 05 55 30 49 29 Fax 05 55 30 33 24

COMMUNICATION - SIGNALISATION

◆ Chemins de randonnée :

Comme prévu, une table de consultation des sentiers pédestres balisés de la commune a été érigée sur la terrasse inférieure des parkings de l'église. Elle est en pierre de Volvic.

On peut également se procurer le plan de ces chemins en s'adressant au service « accueil » de la mairie ou le consulter sur le site Web : www.feytiat.fr

La table de consultation des circuits pédestres.

◆ Panneau d'informations lumineuses :

Un deuxième panneau d'informations lumineuses vient d'être mis en fonction avenue Georges-Clemenceau près du rond-point de l'Europe. Il s'agit en fait d'un transfert car il était préalablement implanté Place de la Croix-des-Rameaux.

Nouveau panneau lumineux avenue Clemenceau.

C'est donc au Centre Commercial qu'un nouveau modèle fonctionne. Mais les deux se complètent. En effet, celui de la Place de la Croix des Rameaux sert d'abord à l'information des piétons, celui de l'avenue Clemenceau est plutôt destiné aux automobilistes.

◆ Un totem pour signaler les commerces de la Croix-des-Rameaux :

En accord avec l'association des commerçants de la Croix des Rameaux, un totem a été élevé au carrefour de la route d'Eymoutiers et de l'avenue Winston Churchill. Il signale aux automobilistes ou touristes de passage sur le CD 979, les possibilités de services qu'ils peuvent trouver dans le Centre Commercial.

Un nouveau panneau publicitaire placé à l'arrivée dans le Centre leur permettra bientôt de mieux repérer l'emplacement du magasin qu'ils cherchent.

Le totem du CD 979 annonçant le centre commercial de la Croix-des-Rameaux.

VOIRIE

◆ A Moissaguet :

Les travaux liés à l'assainissement de la totalité du village étant terminés, il a été possible d'entreprendre les réfections de voirie et notamment celle de la rue Catherine-Deschamps qui traverse tout le Moissaguet ancien.

Le bas de la rue Catherine-Deschamps.

On en a profité pour parfaire toute la collecte des eaux pluviales par la réalisation notamment de 250 m de caniveaux.

La rue a reçu un nouveau revêtement sur toute sa longueur. Moissaguet est devenu très coquet.

Dans un proche avenir sa petite station d'épuration devenue caduque va être démolie.

◆ Au Mas-Gauthier :

L'important chantier lié à la collecte des eaux pluviales le long de l'avenue des Vanniers est maintenant terminé. Il concernait le tronçon de VO allant de la sortie du village à la rue des Lattes. Un nouveau revêtement a été posé et les trottoirs qui ont été réalisés offrent une sécurité supplémentaire aux piétons. Il reste encore à réaliser dans ce secteur les bassins de rétention destinés à stocker les eaux en excédent que pourrait générer une longue période de pluies diluviennes.

Fin de chantier avenue des Vanniers entre le village du Mas-Gauthier et la rue des Lattes.

◆ Rue des Ecoles :

La réalisation du nouveau parking de la rue des Ecoles a été fortement perturbée par les longues périodes de pluie ou de gel des mois de janvier et février.

Tout étant rentré dans l'ordre, les travaux ont pu reprendre et l'achèvement du parking n'est plus qu'une question de jours.

Nouveau parking rue des Ecoles.

◆ Lotissements de la Haie-des-Prés et de l'Ecrevisse :

Le sentier qui traverse l'espace vert situé entre ces deux lotissements ainsi que la partie haute du chemin de randonnée « l'Ecrevisse » avaient beaucoup souffert des périodes de gel et de dégel qui se sont succédé.

D'importants travaux de réfection y ont été entrepris.

Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Les études pour élaborer le document d'urbanisme de la commune se poursuivent !

Après la réunion publique de novembre 2002, le groupe de travail a présenté en conseil municipal l'idée du scénario du cadre de vie avec le souci du développement durable. Les principes du scénario sont :

- le renforcement des protections et la valorisation des paysages,
- la maîtrise du développement urbain, avec un renforcement de la partie centrale (le bourg et sa périphérie), du Mas-Gauthier et la limitation de l'urbanisation diffuse,
- le renforcement du bourg et de son esprit de centre,
- la protection des exploitations agricoles,
- l'amélioration du cadre de vie (en tant que fonctionnement, services).

Ce scénario qui permettrait de stabiliser la population à 8 000 habitants pour 2020 (soit une consommation d'espace d'environ 75 hectares) impose un développement de l'urbanisation des espaces centraux et périphériques du bourg et des écarts, sans pour autant permettre l'implantation d'habitat diffus.

Lors de la séance du 31 janvier 2003 le Conseil Municipal s'est prononcé ensuite sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable. C'est une pièce nouvelle, opposable aux tiers qui figure dans le nouveau document d'urbanisme qui remplace le P.O.S.

Ce document est une pièce maîtresse puisqu'il fixe les grandes orientations (principes généraux, idées forces) que la commune a choisies dans le cadre du développement et indique les orientations de détail.

OÙ EN EST-ON ?

Actuellement les missions se poursuivent avec les premières études de zones, dans l'esprit souhaité par les élus en respect des orientations choisies.

Tous les quartiers, les uns après les autres, sont analysés en fonction des atouts et des contraintes juridiques et d'urbanisme, en fonction de la topographie, des réseaux, de la capacité des sols, afin de déterminer les orientations de détail.

Dès que possible, dans le courant du 2e trimestre, le groupe de travail et le conseil municipal présenteront les premières esquisses du zonage ainsi que le règlement associé. ■

BÂTIMENTS

De nombreux chantiers se sont déroulés au cours de ce trimestre :

- **peintures aux vestiaires foot du stade Pierre-Lacore :** on regrettera toutefois qu'aussitôt refaites elles aient été souillées,
- **réfection d'un appartement** au Foyer Municipal des Personnes Agées du Ponteix,
- **fin des travaux d'aménagement** de la salle des archives.

Les grilles du mur du parc de l'Hôtel de Ville continuent à se forger et devraient être posées courant avril. Pendant ce temps nos maçons ont continué la réalisation des joints.

Préparation des grilles aux ateliers municipaux.

ESPACES VERTS

L'élagage des arbres des différentes avenues a été mené à bien et l'on a profité des périodes de froid pour nettoyer certaines parcelles boisées communales près de la route de la Basse-Plagne, de l'étang du Moulin de la Vergne…

De même la future campagne de fleurissement ou d'embellissement de la commune a été largement annoncée :

- restructuration des espaces floraux de la Place Rouget-de-Lisle (lotissement de la Valoine),
- remplacement des arbres le long des rues du lotissement de la Ceriseraie,
- l'aménagement de nouveaux espaces sur le rond-point de l'Industrie sur la route d'Eymoutiers et au fond du Parc du Mas-Cerise.

Réaménagement floral Place Rouget-de-L'Isle.

DES CHANTIERS POUR LE 2e TRIMESTRE

L'ouverture des plis concernant deux chantiers qui démarrent ce trimestre a eu lieu le 24 mars dernier. Il s'agit :

- de l'aménagement de la Place des Vanniers au Mas-Gauthier (aménagement conforme aux décisions prises lors de deux réunions de consultation des habitants du village),
- de la pose d'un collecteur eaux usées qui drainera par relevage les effluents des maisons de la rue François-Mourioux et du village de la Lingaine et les basculera sur le réseau qui dessert les lotissements de la Croix-Rouge et de la Ceriseraie.

La consultation des entreprises concernant l'immense chantier lié à la modification du tracé de la rue Marcel-Pagnol en limite des lotissements Plein-Bois et Puy-Marot a elle aussi été lancée. Le début des travaux devrait donc se faire en juillet.

Pour information, il faut aussi savoir que le lotissement prisé des Hauts de Puy-Marot (20 parcelles) est aussi en réalisation depuis la mi-mars.

Autre nouvelle d'importance et dont on ne mesure pas forcément l'importance : la digitalisation du cadastre avance à grands pas et sera opérationnelle avant la fin 2003. Cela signifie que l'on pourra très bientôt, pour chaque parcelle, connaître d'un seul coup d'œil : superficie, classement au POS ou au PLU, moyens de desserte (eau, gaz, électricité, réseau d'assainissement, etc.)

A. PERIGORD. ■

Service Public d'Assainissement non Collectif

La compétence en matière d'instruction des dossiers d'assainissement individuel a été transférée à la Communauté d'agglomération de Limoges-Métropole.

Le formulaire de demande d'assainissement autonome complété est à déposer en 3 exemplaires avec des plans en mairie.

Le dossier est ensuite transmis au SPANC qui en vérifie le contenu.

Une pré-visite est effectuée sur la parcelle concernée, suite à laquelle des documents complémentaires peuvent être demandés au pétitionnaire (étude de sol, autorisation de rejet au milieu naturel…). Après instruction du dossier, le SPANC émet un avis qui doit être repris dans le dossier du permis de construire. Une fois l'assainissement mis en place, le pétitionnaire prend contact avec le SPANC qui contrôle la bonne exécution des travaux avant remblaiement.

A l'issue de ce contrôle, un certificat de conformité est transmis au pétitionnaire.

L'instruction du dossier est facturée par le SPANC selon un montant défini par délibération et révisé chaque année, soit 200 € pour l'année 2003.

Le point sur la collecte des déchets

La collecte et le traitement des déchets ménagers sont à présent gérés par la Communauté d'Agglomération Limoges-Métropole.

Une note d'information précisant le calendrier des ramassages a bien été envoyée à chaque foyer de Feytiat, mais il semble que, noyée dans les brochures de publicité, elle n'ait pas été vue par tous. Nous publions donc ici les pincipales informations qu'elle contenait.

Vos déchets **non recyclables** sont collectés les **mardi et vendredi :** vous êtes en **ZONE 1**

Vos déchets **non recyclables** sont collectés le **lundi :** vous êtes en **ZONE 2**

CALENDRIER 2003 DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS EN PORTE À PORTE

(valable jusqu'au 30 septembre 2003)

- Collecte des ordures **ménagères**
- Collecte des déchets **recyclables**
- Collecte des encombrants **ménagers**

ZONE 1

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
3 7 8	4 5 7	4 5 7	1er 2 4	2 6 9	3 6 10	1er 4 8	1er 5 6	2 3 5
10 14 17	11 14 17	11 14 17	8 11 15	13 14 16	11 13 16	9 11 15	8 12 15	9 12 15
20 21 22	18 19 21	18 19 21	16 18 21	19 20 23	17 20 24	18 21 22	18 19 20	16 17 19
24 28 31	25 28	25 28	22 25 29	27 28 30	25 27	23 25 29	22 26 29	23 26 30
			30					

ZONE 2

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
6 9 13	3 6 10	3 6 10	3 7 14	2 5 12	2 9 12	7 10 15	4 7 11	1er 4 8
20 20 23	17 17 20	17 17 20	17 21 21	15 19 19	16 16 23	21 21 24	18 18 21	15 15 18
27	24	24 31	28	26 29	26 30	28	25	22 29

DÉCHETTERIE DE PANAZOL

Rappel des heures d'ouverture

- **Du 1er octobre au 31 mars :** lundi, samedi et dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h – mercredi, jeudi et vendredi de 14 h à 18 h.
- **Du 1er avril au 30 septembre :** lundi, samedi et dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h – mercredi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h.

Jours de fermeture : 1er janvier, lundi de Pâques, 1er mai, 14 juillet et 25 décembre.

ATTENTION !

Habitants de Moissac, Montauban, Moissaguet, La Lande du Mas-Gauthier, Les Landes du Chazeau, La Lande, Les Taubayes, Le Bas-Faure, Plaisance de Moissac

Sur présentation d'un justificatif de domicile, vous avez accès à la déchetterie de Limoges située rue Léonard-Samie en Zone de Magré.

- **Hiver :** lundi de 9 h à 18 h – mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 10 h à 18 h – samedi, dimanche de 8 h à 18 h.
- **Eté :** lundi de 10 h à 19 h – mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 11 h à 19 h – samedi, dimanche de 9 h à 19 h.

ETAT CIVIL (décembre 2002 - janvier - février 2003)

NAISSANCES

Tali LAMAUD, le 1er décembre à Limoges. Mickaël DESSAGNES, le 6 décembre à Limoges. Etienne BARDET, le 12 décembre à Limoges. Zoé ROLLAND, le 13 décembre à Limoges. Maël RIVIÈRE, le 21 décembre à Limoges. Quentin JABET, le 23 décembre à Limoges. Quentin BONNEFONT, le 7 janvier à Limoges. Camille DEMANDRE, le 9 janvier à Vitry-le-François. Maud POUTET, le 10 janvier à Limoges. Aurélien FAURE, le 31 janvier à Limoges. Audeline PRADO, le 2 février à Limoges. Baptiste CHENAUD, le 13 février à Limoges. Loan PASQUER, le 22 février à Limoges.

MARIAGES

Patrick CHEMIN et Carine LEGRAND. Mickaël VALLET et Valérie FRUGIER. Denis BRISSAUD et Emmanuelle ARGY.

DECES

Suzanne NAVARRO veuve BELTRAN, le 12 décembre à Limoges. Michel Robert MOUNIER, le 18 décembre à Limoges. Jacques DEMARD, le 3 janvier à Limoges. Pierre THOMAS, le 17 janvier à Limoges. Pierre BAYLE, le 27 janvier à Limoges. Isabelle DUMAS épouse JARDIN, le 28 janvier à Feytiat. Marie-José LANTERNAT épouse MORLAY, le 31 janvier à Feytiat. Fernande DOUMEZAT veuve BECOT, le 11 février à Limoges. Marie-Christine DELORT épouse CAILLAMAUD, le 17 février à Limoges. Simonne GUERY veuve COUSTY, le 18 février à Limoges.

Sécurité rue Guy-et-Jean-Martin du Puytison

Les riverains sont satisfaits par les aménagements qui ont été réalisés (les pavés berlinois, la zone 30).

Ceci améliore les conditions de sécurité et oblige les automobilistes à « rouler » de manière raisonnable.

Ils souhaiteraient cependant que la totalité des usagers respecte les consignes de limitation de vitesse et ils s'adressent tout particulièrement :

- aux cyclomoteurs,
- aux motocyclistes,
- aux véhicules agricoles.

Pour éviter tout risque d'accident, merci de tenir compte de cette demande de prudence.

Michel PASSE. ■

SERVICE NATIONAL

Recensement en vue de l'Appel de Préparation à la Défense

Les jeunes gens et jeunes filles nés en 1987 doivent se faire recenser au secrétariat de la Mairie **au cours du trimestre où ils atteignent l'âge de 16 ans.**

Se munir du livret de famille.

RÉCUPÉRATION DES CARTOUCHES D'IMPRIMANTES VIDES

(laser ou jet d'encre)

Le Comité de la Haute-Vienne de la Ligue contre le Cancer met en place un système de récupération des cartouches d'imprimantes vides aux fins de recyclage, et au profit de la lutte contre le cancer.

C'est pourquoi nous faisons appel à votre esprit de solidarité. Ainsi vous ferez :

- un acte humanitaire
- un acte écologique.

Des entreprises et administrations de Limoges (dont la Mairie de Feytiat) ont été contactées (500), 50 ont déjà donné leur accord.

Votre participation à cette collecte peut se situer dans votre milieu professionnel, mais vous pouvez également intervenir dans votre entourage personnel en récupérant autour de vous des cartouches usagées et les déposer au siège.

LIGUE CONTRE LE CANCER

Comité de la Haute-Vienne

29 c, rue des Pénitents-Blancs – 87000 Limoges

✆ **05 55 77 20 76**

Fax 05 55 77 19 57

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Feux et fumées dans les lotissements

Des administrés se plaignent du nombre croissant de feux qui sont allumés dans les lotissements pour procéder à l'élimination des végétaux (branches, feuilles, taille de haie…).

Ces feux provoquent d'importantes fumées gênantes pour l'environnement et empêchent entre autres d'aérer les pavillons.

La loi du 15 juillet 1975, modifiée le 13 juillet 1992, impose que le détenteur d'un déchet en assure l'élimination dans des conditions propres à empêcher des effets nocifs sur le sol, la faune et la flore, à éviter la dégradation des sites ou des paysages, la pollution de l'air ou des eaux, les bruits et les odeurs, et d'une façon générale l'atteinte à la santé de l'homme et de l'environnement.

Pour le respect de l'hygiène publique et du voisinage, ne faites pas subir à autrui ce que vous ne voudriez pas subir vous-même ; utilisez la déchetterie…

UTILISATION DE LA DÉCHETTERIE

Celle-ci est à votre disposition route de la Planche d'Auze à Panazol. Un grand nombre de déchets sont acceptés : pneus apportés par les usagers non professionnels ; verres ; ferrailles et métaux non ferreux ; papiers et cartons ; bois et déchets de jardin ; gravats et matériaux de démolition ou de bricolage ; huiles usagées de vidange ; bouteilles en plastique ; piles (boutons et produits mercurés) ; déchets ménagers spéciaux.

Pour d'autres déchets, vous pouvez vous renseigner auprès de la COVED au numéro suivant : 05 55 31 25 31.

Voici les horaires d'été du 01-04-03 au 30-09-03
(sous réserve) :

- **Samedi, dimanche, lundi :** 10 h à 12 h et 14 h à 19 h.
- **Mardi :** Fermé toute la journée.
- **Mercredi, jeudi, vendredi :** 14 h à 19 h.

Divagation des chiens et des chats

Sécurité et hygiène publique : appel au civisme des propriétaires

De nombreuses réclamations sont adressées à la Mairie par les habitants des villages ou lotissements.

Ceux-ci se plaignent de la destruction de cultures ou dégradations des clôtures (portails, grillage, etc.) par les chiens en divagation.

Il en est de même pour les conditions d'hygiène sur les propriétés privées ou espaces publics.

Je rappelle que l'article 1385 du Code Civil stipule : « Le propriétaire d'un animal ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est RESPONSABLE du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé ». La divagation des animaux est réprimée par l'article R 622-2 du Code Pénal.

Propriétaires de chiens, soyez plus vigilants et surveillez vos animaux, ils sont sous votre entière responsabilité. ■

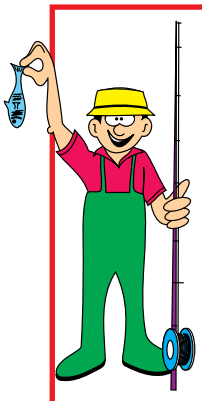

ETANG COMMUNAL DU MOULIN DE LA VERGNE

OUVERTURE LE 1er MAI 2003

Les cartes et tickets de PECHE seront à retirer à partir du **mardi 29 avril 2003** à la Mairie (accueil ou police municipale) aux heures d'ouverture :

8 h 30 à 12 h — 13 h 30 à 18 h
9 h à 12 h le samedi

TARIFS

Pour la saison du 01-05-2003 au 31-10-2003

- **Pour les administrés de Feytiat :**
  - la saison : 36,00 €
  - la quinzaine : 30,50 €
  - la journée : 7,00 €
- **Pour les personnes extérieures à la commune :**
  - la saison : 132,00 €
  - la quinzaine : 30,50 €
  - la journée : 7,00 €

ENQUÊTE SUR LA FORMATION ET LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

L'INSEE réalisera au cours des mois **d'avril, mai et juin 2003** une enquête sur la **formation** et la **qualification professionnelle.**

Cette étude vise à mieux connaître le parcours scolaire des personnes et ses conséquences sur le déroulement de leur vie professionnelle.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités.

Ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

OMCL

Premier salon des miniatures à Feytiat

Le **31 mai** et le **1er juin 2003,** se déroulera à Feytiat le premier salon entièrement consacré aux miniatures.

Des exposants, venus de la France entière et de l'étranger, présenteront salle Georges-Brassens leurs œuvres aussi magnifiques que variées. De nombreux grands champions amenés par le briviste Petit, Champion du monde en titre, vous permettront d'admirer leur magnifique travail.

L'OMCL et son partenaire, le club des maquettes et miniatures MM 87, souhaitent que petits et grands viennent très nombreux voir ce salon qui sera sans aucun doute un temps culturel fort dans notre région.

Secours Populaire : les artistes de Feytiat ont du cœur

Au cours d'une sympathique manifestation, deux chèques de 900 € chacun ont été remis à Hugues Tiffonnet, responsable de l'antenne du Secours Populaire de Feytiat.

Le montant de ces deux chèques résultait des bénéfices réalisés par les deux tombolas organisées lors du Salon des Artistes Locaux de Décembre 2001 et du Premier Salon de l'Artisanat et des Arts Populaires de décembre 2002. En effet, l'Office Municipal de la Culture et des Loisirs de Feytiat, les invités d'honneur et les artistes de notre commune avaient souhaité organiser lors de ces deux grandes manifestations culturelles de notre cité une action de solidarité au profit, d'une part, des sinistrés de Toulouse après le drame de l'usine AZF (année 2001) et des victimes des terribles inondations du Gard (année 2002), d'autre part.

Grâce aux dons spontanés et généreux de tous ces exposants et à l'excellente participation des visiteurs qui ont acheté de nombreux billets, le Secours Populaire pourra, comme à son habitude, utiliser de façon efficace cet argent. L'ensemble des acteurs a souhaité d'ailleurs que ce dernier soit destiné, plus particulièrement, à des réalisations tournées envers les enfants. Cette requête a été naturellement prise en compte par les responsables de l'organisation caritative qui nous fera passer un bilan de l'utilisation de ces fonds.

Merci à nos artistes qui ont une fois de plus démontré qu'ils avaient du cœur et que la solidarité n'était pas un vain mot pour eux.

Serge BOUTY. ■

VIE ASSOCIATIVE

Les Diablotins

Lors du Noël féérique du 11 décembre 2002, les Diablotins ont eu la joie de recevoir la visite du Père Noël dans les locaux de Chapi-Chapo. En effet, les copains de Chapi-Chapo avaient organisé un superbe goûter pour les enfants de la crèche des Diablotins et leurs parents. Les enfants ont pu assister à un spectacle de marionnettes réalisé par l'association « Les Baladines » sur le thème de l'Afrique.

Après une fin d'année bien remplie, les Diablotins ont changé de bureau lors de l'Assemblée générale du 21 février 2003.

Le nouveau bureau se compose, comme suit :

- 2 co-présidentes : Mme Journault et Mme Marchais.
- Secrétaire : Mlle Lelong.
- Secrétaire adjointe : Mme Lechair.
- Trésorière : Mme Garnaud.
- Trésorier adjoint : M. Lacassagne.

Le 5 mars 2003, les « Diablotins » ont fêté Carnaval, avec le RAM (Relais Assistantes Maternelles). Ils ont rendu visite aux résidents de la Maison de Retraite et ont défilé jusqu'à la salle du Mas-Cerise où un goûter leur a été offert par la Mairie.

Le 2 avril 2003 prochain, les « Diablotins » feront leur Carnaval dans les locaux de la crèche sur le thème des Touaregs. Ils invitent d'ores et déjà les copains de Chapi-Chapo et du RAM pour un goûter typique et un défilé tout en couleurs. ■

Les 10 ans du Foyer de Vie APF

Le 14 décembre dernier le Foyer de Vie APF René-Bossoutrot a fêté ses 10 ans d'existence en présence des résidants, de leur famille, des professionnels, des bénévoles, du maire de Feytiat.

Les résidants ont ouvert les festivités par une pièce de théâtre qu'ils avaient écrit, mis en scène, et joué avec l'aide de professionnels. Ce fut un vrai moment de bonheur et de bonne humeur.

Le président de l'association « Coccinelle », Vincent Monédière, a pris la parole au nom des résidants.

Il indiquait que si le handicap les avait tous conduits ici, par choix ou par défaut, ils avaient tous trouvé une place que ce soit dans la vie du foyer ou dans celle de la cité.

Il en a profité pour remercier le Maire, son équipe pour l'oreille attentive qu'ils portent à leurs revendications en particulier pour l'accessibilité.

Puis le directeur du foyer Christian Southon a pris la parole pour un discours qui a ému aux larmes une grande partie de l'assemblée. En effet, il a comparé le Foyer à un navire sur lequel chaque résidant est embarqué.

D'une parabole il a croqué chacun d'entre eux avec une grande justesse. Démontrant ainsi la connaissance qu'il a de chacun des pensionnaires ainsi que la profonde affection qui l'arrime à chacun d'eux.

Jean-Paul Denanot a clôturé les prises de parole en félicitant les résidants pour leur insertion dans la vie associative et citoyenne de la cité. La soirée s'est terminée autour d'un pot.

G. BREGERE. ■

Nouveautés dans le don du sang

Une modification permettant le prélèvement de volume de sang en fonction du poids et de la taille du donneur a été nouvellement fixée par l'Etablissement Français du Sang.

Ce changement va dorénavant autoriser l'EFS à prélever certaines personnes entre 45 et 50 kilos qui étaient auparavant refusées (soit 9 ml/kg).

La durée de 6 mois a été également ramenée à 4 mois pour ce qui concerne les endoscopies, tatouages, piercings, accidents d'exposition au sang et changement de partenaires.

L'amicale de Feytiat tenait à rapporter toutes ces informations afin que les personnes qui avaient été refusées pour une de ces raisons par le passé puissent à nouveau se présenter à nos collectes. Cela s'adresse également aux nouveaux donneurs.

Prochaine collecte : Vendredi 16 mai 2003

de 15 h 30 à 19 h 00, Salle du Mas-Cerise

PROJET SPORTIF DU CSF

Juin 2002 : Une nouvelle équipe (enthousiaste et ambitieuse) composée d'anciens et de nouveaux membres s'est constituée pour faire prendre au club un nouveau virage.

● Politique à long terme au niveau des jeunes :

– L'école de football doit permettre à nos jeunes de se former dans les meilleures conditions et de pratiquer leur sport favori avec envie et respect.

– Ces 2 dernières saisons, nous avons bâti le socle de ces objectifs ; par exemple 3 équipes de débutants (entre 25 et 30 joueurs) 1 équipe 5 ans 1/2, 4 équipes de benjamins, soit 41 enfants qui composent le plus gros effectif du département.

Les benjamins 3.

– 2 équipes poussins, 13 ans, 15 ans (en entente avec Aureil et Eyjeaux), 18 ans et féminines complètent la base et l'avenir du CSF.

– 75 % des effectifs ont moins de 18 ans.

● Retour de l'équipe fanion au niveau régional :

– En 2000 le club s'est donné 5 ans pour retrouver un niveau régional honorable (promotion d'honneur) en tenant compte d'une politique bien définie.

• Confiance et formation des jeunes (intégration de jeunes en équipe fanion lorsque ceux-ci arrivent à la maturité),

• Réussir à garder les jeunes au club (chercher la stabilité, éviter l'hémorragie),

• Ambition légitime des plus grands (gravir d'autres échelons, ex. : niveau division honneur régional pour l'équipe fanion, championnat de District pour les équipes réserves).

• Intégration de nouveaux joueurs. Joueurs d'expérience qui s'intègrent dans notre système, qui poussent l'ensemble vers le haut et qui soutiennent le projet du club.

– Cette politique nous a permis de composer un groupe senior qui allie expérience du haut niveau et jeunesse (5 joueurs du groupe fanion ont moins de 20 ans) ce qui permet à nos trois équipes d'être en tête de leur classement et en passe de toutes gravir un échelon. Si les résultats se confirmaient en fin de saison le club aurait gagné deux ans sur son tableau de marche.

– Cette réussite nous permettrait d'envisager d'autres objectifs à plus ou moins long terme.

• Réduire les écarts de division au niveau des équipes seniors.

• Création éventuelle d'une 4e équipe senior.

• Gravir 1 échelon pour les 18 ans ligue (PH) de façon à avoir un réservoir plus solide et pouvoir incorporer davantage de jeunes en équipe fanion et autre réserve.

• Combler le problème d'effectif des 15 ans.

• Envisager la montée en ligue des 13 ans (3 ans) au vu du potentiel existant ainsi que de l'effectif quantitatif et qualitatif des benjamins.

• Asseoir l'équipe féminine (4 ans). 80 % de l'effectif a moins de 18 ans.

• Montée de l'équipe fanion en Divison Honneur régional.

● Etoffer l'encadrement sportif et administratif :

– 250 licenciés dont 20 éducateurs (9 diplômés [2 en 2003] 11 bénévoles) et 4 arbitres (3 recrutés en 2003) composent aujourd'hui le CSF.

– Si nous voulons donner à nos jeunes les moyens d'évoluer dans leur sport favori, il nous faudra faire un effort au niveau des éducateurs.

– Des bénévoles viennent soutenir l'action éducative de l'école de foot.

Cette dynamique est confortée par la Municipalité, les agents des services municipaux qui mettent à notre disposition de magnifiques infrastructures (5 terrains dont 2 éclairés) ainsi que les entreprises qui nous aident et qui nous soutiennent.

José FERNANDEZ.

LOTO

Agréable soirée que ce 2e loto organisé par le C.S.F. salle G.-Brassens le 29 mars dernier. Dans une salle bien garnie, les passionnés du jeu de hasard s'en sont donné à cœur joie pour essayer de remporter les lots dont était dotée la manifestation : Voyage Carrefour ; 2 VTT ; DVD ; Magnétoscope et autres.

En plus du loto, cette année, une tombola était organisée avec comme lots : chaîne HIFI, boîte outil, DVD, etc.

Ce fut une soirée très réussie qui s'est terminée autour du verre de l'amitié récompensant les efforts des dirigeants du C.S.F. ■

PROCHAINES MANIFESTATIONS :

◆ Tournois :
- Féminines : le 3 mai à Roger-Couderc.
- 13/15 ans : le 17 mai à Roger-Couderc.
- Semi-nocturne poussins-benjamins : le 24 mai à Roger-Couderc.
- 18 ans sixte : le 31 mai à Roger-Couderc.

◆ A voir : Débutants le 14 juin à Pierre-Lacore.

◆ Assemblée générale le 23 mai 2003.

Club du Mas-Cerise : assemblée générale du 23 janvier 2003

L'assemblée Générale du Club s'est déroulée le jeudi 23 janvier 2003 à la salle des Fêtes de Feytiat.

97 adhérents sur 110 étaient présents ou représentés. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, le Président René Charannat demandait un instant de recueillement en mémoire des adhérents disparus en 2002, Messieurs Savoyaud et Pouyadou, puis déclarait à 14 h 30 la séance ouverte.

En préambule, il adressait ses plus vifs remerciements à Monsieur le Maire et à la municipalité de Feytiat, pour l'intérêt porté au Club et l'aide précieuse sans laquelle beaucoup de projets ne pourraient voir le jour.

Il donnait ensuite la parole à Henri Delanne, Vice-Président sortant qui, en l'absence de la Secrétaire, présentait le rapport moral. Il rappelait que tous les objectifs fixés lors de la précédente Assemblée Générale avaient été atteints, puis il présentait le programme proposé pour l'année 2003, à savoir :

- Deux réunions mensuelles avec goûters gratuits les 1er et 3e jeudis.
- Deux repas internes au Club (6 mars et 3 juillet).
- Deux thés dansants (23 février et 28 septembre).
- La kermesse annuelle sur deux jours (3 et 4 mai).
- Deux voyages d'un jour (8 avril et 21 mai).
- Un voyage de 3 jours (24, 25 et 26 juin dans les Pyrénées).
- Un voyage de 6 jours à Venise (du 12 au 17 octobre).
- Une rencontre avec les enfants de la maternelle le 3 avril.
- Des randonnées pédestres tous les mercredis en fonction de la météo.
- La participation du Club aux diverses manifestations caritatives (téléthon, restos du cœur, etc.).
- Notre disponibilité pour participer aux différentes Fêtes de la commune en coopération avec les autres Associations.

Ce programme a été adopté à l'unanimité.

La parole fut ensuite donnée à notre trésorière Yolita Viguier qui, d'une façon claire et détaillée, nous présenta la comptabilité de l'exercice écoulé, se traduitsant par un bénéfice qui sera utilisé à divers investissements, dont une imprimante pour notre ordinateur, du matériel de cuisine et la participation aux œuvres caritatives.

Après avoir entendu l'exposé des vérificateurs aux comptes Mesdames Vandeputte et Charbrerie, le bilan fut approuvé à l'unanimité.

Il était alors procédé à l'élection à bulletin secret du nouveau Conseil d'administration, suivi de la désignation du Bureau.

A l'issue de nos travaux, un vin d'honneur et la galette des rois étaient servis aux participants.

COMPOSITION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

● **Présidents d'honneur :** Monsieur Jean-Paul Denanot, Maire de Feytiat, Conseiller Régional ; Madame Lucienne Jacquement ; Madame Josiane Denis.

● **Bureau :**

Président : René Charannat. Secrétaire : Renée Delanne. Secrétaire Adjointe : Jacqueline Aupetit. Trésorière : Yolita Viguier. Trésorier Adjoint : Jean-Claude Levade.

● **Membres du conseil d'administration :** Edmond Lepetit, Christiane Bonfanti, Marie Canin, Claudine Charannat, Colette Cloups, Christine Darthout, Josiane Denis, Michel Faure, Raymonde Lafarge, Christian Lafarge, Marinette Lafont, Andé Laplaud, Jeanine Levade, Geneviève Lohier, Simone Mazière.

… Vous avez 50 ans et plus, vous aimez les voyages, les jeux de société, une ambiance chaleureuse et fraternelle… Rejoignez-nous…

Pour tous renseignements :

– René Charannat, Laugerie, Feytiat. Tél. 05 55 30 72 92

– Henri Delanne, 3, impasse Aragon, Feytiat. Tél. 05 55 48 32 90. ■

BABYLONE FAYA

Née il y a 1 an de l'initiative de 2 jeunes de Feytiat, Nicolas DENIS et Guillaume GOUDOUD, des suites du festival du même nom (le 8 sept. 2001, salle G. Brassens), cette association a pour but de manager le groupe Sënsa (Reggae) qui s'est produit une dizaine de fois l'année passé, après quelques années de travail, afin de faire connaître sa musique au public local.

Quelques dates de concerts : fête de la musique, festival contre le nucléaire sur le site de Lascaux (24), 1re partie d'artistes internationaux au CCM John-Lennon à Limoges (The Gladiators, Macka B …).

En avril 2003, l'association fêtera son 1er anniversaire et espère pouvoir concrétiser ses ambitions :

- Enregistrement du 1er album studio du groupe Sënsa ;
- Programmation d'une trentaine de dates pour Sënsa, à l'échelle nationale ;
- Organisation d'un festival reggae (annuelle) à Feytiat.

En attendant d'entendre parler de Babylone Faya et de Sënsa vous pouvez d'ores et déjà consulter notre site Internet sur le : www.ifrance.fr/sensalegroupe

Président : Michel GOUDOUD ; Trésorière : Simone LACOUTURIERE ; Secrétaire : Carole DENIS.

Judo Club Feytiat

Le samedi 8 et le dimanche 9 février derniers, le Judo Club Feytiat accueillait Maître Guy Pelletier, ceinture noire, 8e Dan, à l'occasion d'un week-end sportif.

Cette visite très attendue – Guy Pelletier animant un stage sportif à Vichy durant les vacances d'été – fut pour les novices la découverte d'un entraînement à la japonaise tandis que les plus aguerris retrouvèrent un entraînement des plus musclés.

L'originalité de ce week-end résidant dans un programme à la carte, petits et grands trouvèrent leur bonheur dans les combinaisons et enchaînement de techniques.

Les jeunes pousses du Club furent les premières à monter sur les tatamis et à découvrir l'enseignement du maître profondément inspiré de la méthode japonaise. Le travail physique allant de pair avec le travail de l'esprit, chaque mouvement fut détaillé : naissance, historique et champions spécialistes du geste.

Puis ce fut au tour des plus grands de prendre place et de pratiquer les différents exercices. Tout au long de cet entraînement particulier, de nombreuses anecdotes furent évoquées ainsi que le leitmotiv de Guy Pelletier : *« Le Judo ça s'apprend mais surtout ça se transpire ! »*

Le week-end s'est conclu par plusieurs séries de combats où petits et grands ont pu mettre en application avec plus ou moins de réussite les enchaînements étudiés.

Les Judokas sont repartis conquis en remerciant Maître Pelletier pour sa brillante intervention.

Côté résultats sportifs, les résultats sont plus que satisfaisants :

Lors des championnats départementaux deuxième division de judo, Caroline Monharoul est montée sur la 3e marche du podium de la catégorie – 63 kg juste devant Sophie Vanderplaesten qui s'est classée 4e. Toutes les deux sont qualifiées pour la phase régionale.

La saison de Ju-jitsu a bien commencé pour le club de Feytiat qui place trois couples sur les podiums en championnat régional :

- Amélia Bouzana et Charline Monharoul se classent deuxièmes en catégorie benjamines.
- Patrice Meilhac et Frédéric Roch accrochent la quatrième place de la catégorie « ceintures de couleurs ».
- Pierre Trasrieux et Matthieu Boutou remporte le titre dans la catégorie « marron/noire ».

En janvier 2003, Romain Prisset a obtenu sa ceinture noire 1er Dan. Toutes nos félicitations ! Pour cette saison le club compte désormais 8 ceintures noires, du 1er Dan au 5e Dan.

Félicitations aussi à Hélène Galan qui a reçu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports en reconnaissance de ses compétences et de son dévouement à la cause du judo. La médaille lui a été remise le 6 mars dernier en présence de Monsieur le Préfet de région.

Les cours de Judo ont lieu au Dojo Municipal (derrière le gymnase Jacky-Chazalon) les mardis et vendredis ; il est possible de s'inscrire tout au long de l'année quel que soit l'âge.

- A partir de 17 h pour les enfants dès l'âge de 6 ans.
- De 18 h à 19 h 15 pour les enfants âgés de 9 à 13 ans.
- De 19 h 30 à 21 h pour les adolescents et les adultes.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre ! ■

Cyclo Club Feytiat

La préparation de la principale manifestation de la saison organisée par le club en partenariat avec Carrefour arrive à son terme.

Le 13 avril à 9 heures, de nombreux vététistes partiront du parking de Carrefour pour un itinéraire qui conduira les participants sur les magnifiques chemins autour de Feytiat et des communes voisines. A savoir sur une distance de 40 km pour les plus chevronnés, 30 km pour les amateurs avertis et 12 km avec accompagnateurs pour les débutants ; ajoutons à cela une randonnée pédestre de 12 km.

L'organisation proposera à chacun un petit déjeuner au départ, un ravitaillement sur les circuits plus un tee-shirt et une tombola à l'arrivée avec comme lot principal un VTT.

Il sera demandé une participation de 4 euros pour les licenciés UFOLEP, 5 euros pour les autres et 2 euros pour les pédestres.

Le club en compagnie de M. TRELISAN, directeur de Carrefour, notre principal sponsor.

Cette année, ce rendez-vous est inscrit au calendrier officiel de l'UFOLEP. Pour peu que le temps soit aussi clément que l'année dernière, nous espérons qu'un nombre conséquent de participants profiteront de la beauté exceptionnelle du site.

Alain LAMIGE. ■

Les Raquettes de Madame Figaro seront organisées fin avril et concerneront 18 à 20 joueuses qui s'opposeront dans cette compétition ludique et conviviale. Le but sera de savoir qui de ces joueuses représentera les couleurs du club dans les phases interclubs. La condition première pour participer est d'être débutante (ou presque) et d'aimer la convivialité. Chose intéressante, bon nombre de participantes ne jouent au tennis que depuis un ou deux ans. Preuve est donc faite qu'au TCF nous œuvrons pour le tennis féminin. Nous sommes pleinement heureux de compter autant de passionnées qui n'attendent pas des années de cours pour participer à une compétition.

Des passionnés, nous en avons beaucoup chez les jeunes où les compétitions depuis décembre ont apporté un nombre important de perfs. L'objectif n'est plus la perf mais la double perf.

Côté garçons, nos jeunes sont bien présents sur le circuit des tournois, bravo à Romain, Clément, Bastien, Nicolas, Arnaud, Jean pour leurs résultats.

Côté filles et en compétitions adultes Chloé et Laura perfent à 30/1, Jennifer à 30.

A ne pas en douter, ces résultats sont le fruit d'un entraînement régulier et poussé. A mi-saison ces résultats sont porteurs d'espoir et reflètent le travail fait sur le terrain par l'équipe d'enseignants.

Nos seniors hommes ne sont pas en reste, et l'équipe 1 confirme les espoirs que l'on attendait. Certes le championnat d'hiver vient de commencer, 2 rencontres et 2 victoires, dont la plus importante face à Brive 1, ce qui déjà nous fait espérer une finale le 30 mars.

Thomas (4/6), Franck (4/6), Benoît (4/6), Pierre (5/6), David (5/6) Emmanuel 15) forment une équipe qui ne peut jouer que les tous premiers rôles dans le tennis limousin, ils joueront cette année pour une accession à la Nationale, les rencontres ont lieu les dimanches matins et sont bien évidemment gratuites.

Durant 5 semaines, le TCF accueillera les élèves de CM2 de M. Courteix, pour des séances découvertes. L'équipe dirigeante a adhéré à ce projet à l'unanimité et proposera prochainement un plan « Tennis à l'école » qui devrait permettre à une majorité d'enfants de profiter de nos installations lors de la rentrée scolaire 2003-2004.

Franck, moniteur bien connu du club, sera en vacances du 19 juillet au 18 août, des activités au club seront donc organisées pour les petits et les grands début juillet. A partir du 18 août, reprise de l'activité et de l'école de tennis... Un planning détaillé sera fourni prochainement.

Nous avons enregistré ces dernières semaines des adhésions supplémentaires. Les nouveaux licenciés ont été aiguillés vers des partenaires potentiels afin de conforter l'accueil et la convivialité. Nous restons à la disposition de tous les nouveaux adhérents pour les accueillir au mieux de nos possibilités. Le retour du soleil, nos tarifs d'été, les prestations que nous offrons devraient à ne pas en douter permettre de vous voir nombreux sur les courts. ■

Grand tournoi de double du 10 au 25 avril. Entrée gratuite.

Calendrier des dimanches nature

Centre départemental
87430 VERNEUIL-SUR-VIENNE

05 55 48 07 88

- **AVRIL** : 13-04, le chant des oiseaux.
- **MAI** : 04-05, les fleurs. 18-05, aménagements pour la faune sauvage. 25-05, les insectes.
- **JUIN** : 15-06, la foire aux plants. 29-06, le ruisseau.
- **JUILLET** : 06-07, la mare. 20-07, les différents milieux de la région.

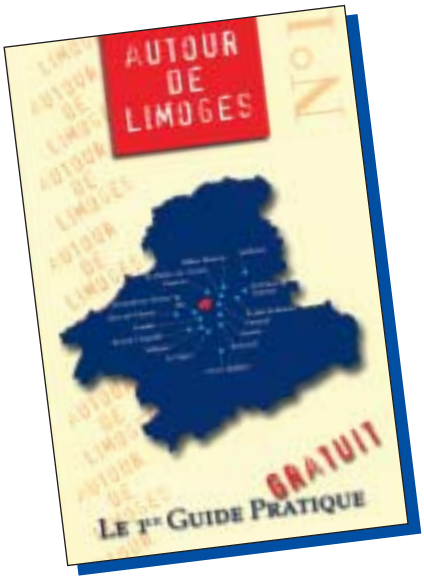

La première édition d'un guide d'initiative privée fournit des indications utiles sur 20 communes autour de Limoges présentées par ordre alphabétique.

Vous pouvez vous le procurer soit à la mairie, soit à l'office du tourisme à Limoges.

Comité des Fêtes de Feytiat : assemblée générale

Le Comité des Fêtes a tenu récemment son assemblée générale à la salle de la Croix-des-Rameaux. Le Président Gilbert Rousseau ouvrait la séance en souhaitant la bienvenue à tous, et en adressant ses meilleurs vœux pour l'année 2003. Il saluait également la présence de M. Bernard Fourniaud, représentant la Municipalité. Dans son allocution, le président soulignait le soutien sans faille de la municipalité et du personnel communal, depuis de nombreuses années, aux actions du Comité des Fêtes.

Le rapport moral présenté par Robert Saraudy, secrétaire, et adopté à l'unanimité, faisait ressortir une activité soutenue durant cette année 2002. Pas moins de 13 manifestations avec, comme point d'orgue, la fête locale des 1er et 2 juin et le réveillon de la St Sylvestre, furent proposées aux Feytiacois.

Le bilan financier présenté par Alain Nicot, trésorier, également adopté à l'unanimité et certifié conforme par les contrôleurs aux Comptes, faisait apparaître une gestion saine et positive, montrant que le Comité des fêtes se porte bien.

Au cours de cette assemblée, le calendrier 2003 fut abordé. Voici quelques dates à retenir :

- **7-8-9 juin :** Fête locale.
- **15 juin :** Méchoui du Comité des Fêtes.
- **Septembre :** Concours de pétanque avec la FNACA.
- **Octobre :** Soirée à thème.
- **Novembre :** Soirée Beaujolais.
- **31 décembre :** Réveillon de la Saint-Sylvestre.

L'ordre du jour de cette assemblée générale prévoyait le renouvellement du Conseil d'administration et du bureau sortant.

Pour 2003 le Conseil d'administration se compose de : André Bouloir, Jean Brousse, Lucien Faucher, Roger Faucher, Yvonne Faucher, Alain Gerbaud, Alain Gonne, Simone Gourinchas, Bernard Guérin, Maurice Lafont, Michel Lagrange, Jean-Louis Landrevy, Jean-Pierre Mallefont, Vincent Monédière, Alain Nicot, Monique Nicot, Eric Pauliat, Philippe Pauliat, Bernard Pécout, Janine Pécout, Didier Poutet, Arlette Pouyadon, Gilbert Rousseau, Liliane Saraudy, Robert Saraudy, Henri Sarrazy, Claude Suchyna, Jacques Taurrisson, Pierre Thomas.

Dans la foulée, le nouveau Conseil d'administration a élu le bureau : Présidents d'Honneur : Jean-Paul Denanot, Anny Brousse. Président Actif : Gilbert Rousseau. Vice-Présidents : Alain Gonne, Didier Poutet. Secrétaire : Robert Saraudy. Secrétaire adjointe : Janine Pecout. Trésorier : Alain Nicot. Trésorier adjoint : Roger Faucher. Contrôleurs aux comptes : Roger Gourinchas, Simone Lacouturière.

Cette assemblée générale se terminait autour du verre de l'amitié. ■

LIMOUSIN MINI RACING CAR

CHANGEMENT D'ÉQUIPE DIRIGEANTE AU LMRC

L'Assemblée Générale du LMRC qui s'est déroulée en Décembre s'est vue contrainte de procéder à quelques changements, suite notamment aux démissions de Jean-Philippe Villeneuve, Président depuis 1997 et de Stéphane Lage, Trésorier depuis 1994. Deux figures fortes au LMRC, de par leur ancienneté au club (depuis 1985) et par leurs activités intenses de bénévoles, sans oublier des deux plus grands pilotes de l'histoire du LMRC, puisque Jean-Philippe était membre de l'équipe de France et a participé à plusieurs Championnats d'Europe, et Stéphane avait remporté la Coupe de France Espoirs en 1988. Malgré le nombre important de membres actifs (110 en 2002), il y avait peu de candidats pour intégrer le Comité Directeur et encore moins le poste de Président. C'est donc l'ancien Président et fondateur du Circuit Calberson de Feytiat qui est revenu aux commandes. En effet, Pierre Cadeo avait pris les rênes du club de 1982 à 1997. Après trois années sabbatiques, il avait réintégré le Comité en 2001, notamment pour aider aux démarches de déménagement du circuit.

Voici donc la nouvelle équipe dirigeante : Président : Pierre Cadéo. Vice-Président : Jean-Christophe Brun. Secrétaire : Olivier Chambre. Trésorier : André Katalenic. Secrétaire Adjoint : Jean-Marc Pioffret. Trésorier Adjoint : Patrick Queyroi. Membres du Comité : Olivier Blanco, Christiane Lage, Thierry Coudouent, Grégory Hardoin, Jan Bek, Lionel Doirat, Nicolas Zurfluh.

La santé du LMRC est toujours bonne, le club a toujours la réputation d'un des 3 plus grands de France, et son nombre de licenciés en fait le 5e de France (sur 290 au total avec 9 228 licenciés), avec une cotisation annuelle qui n'a pas bougé depuis 6 ans. La seule ombre au tableau, et non des moindres, est celle de la démolition du circuit (créé en 1985) pour la venue de Géant, et à ce jour, il n'y a aucune certitude sur le nouvel emplacement, malgré certaines pistes sérieuses avec l'aide de la municipalité, qui ne laisse pas tomber le club.

Voici le calendrier 2003 du LMRC (qui sera malheureusement le dernier du Circuit de Feytiat) :

- **Samedi 3 et dimanche 4 mai :** Championnat de France « A » Piste 1/5e.
- **Dimanche 13 juillet :** Championnat Régional Piste 1/5e-1/8e-1/10e avec finales en nocturne.
- **Dimanche 12 octobre :** Championnat Régional Piste 1/8e-1/10e.

Pour plus de renseignements, des permanences sont organisées les mardis au circuit de 17 h à 18 h et tous les samedis de 14 h à 17 h (téléphone circuit : 05 55 30 71 29). A noter enfin que le LMRC possède un site internet qui vient d'être remis à jour et qui est entretenu régulièrement. Adresse : http:/lmrc.free.fr/

F.N.A.T.H. : assemblée générale du 12 janvier 2003

BILAN 2002

La section de Feytiat, Boisseuil, Aureil et Eyjeaux se porte bien, elle compte 218 adhérents :

– 187 Cotisations individuelles

– 17 Cotisations familiales

– 8 Cotisations bienfaiteurs

– 6 Nouveaux adhérents.

Nous espérons que la mise en place de la carte cotisation plus ne verra pas chuter l'effectif. Au cours de l'année écoulée, nous avons organisé plusieurs manifestations.

◆ En mars 2002 le repas annuel de la section regroupant les 4 communes a vu la participation de quelque 140 convives avec un succulent repas préparé par M. Varachaud de St-Mathieu et animé avec Brio.

◆ En juin 2002 la section s'est regroupée avec Isle, Condat et Couzeix pour aller à Marennes et Brouage. Une belle journée passée avec adhérents, amis et sympathisants.

◆ Début octobre 2002, la journée du rire toujours en collaboration avec Isle, Condat et Couzeix.

◆ Fin octobre 2002, le 1er loto de la section a eu lieu à la Salle Georges-Brassens à Feytiat et a connu un vif succès. L'expérience est à renouveler pour 2003.

La section tient ses permanences le 2e mercredi de chaque mois au Centre Culturel et Social (ancienne poste). Le bureau de la section se réunit après chaque permanence tenue par M. Troutaud. Toutes les personnes intéressées pour venir nous rejoindre peuvent se présenter à la fin de notre Assemblée Générale.

La section tient à faire savoir à ses adhérents qu'elle est inquiète en raison de la mise en place de la cotisation plus qui concerne les adhérents de moins de 10 ans de cotisation et qu'elle a fait part de son inquiétude à Mme Dubois.

Nous remercions toutes les municipalités pour le prêt des salles et du matériel qu'elles nous apportent depuis l'existence de la section. Merci à tout le bureau qui, malgré mes absences, a toujours continué à assumer le bon déroulement de la section. Un très grand merci à Christine Bardaud et à Marcelle Javerliat.

BILAN PRÉVISIONNEL POUR 2003

– Les bénévoles de la section iront au domicile des adhérents pour le paiement des cotisations 2003 sachant que ceux-ci peuvent venir également à la permanence de février pour s'acquitter de leur paiement.

– Le 22 juin aura lieu le voyage de la section avec la collaboration de Couzeix, Condat et Isle. Le voyage vous emmènera à Salers et Puy-Mary. Le prix est 56,30 euros TTC et le départ sera à 7 heures de Feytiat (inscriptions ouvertes).

– Début octobre, la journée du rire.

– Le 19 octobre aura lieu le 2e loto de la section, à la salle Georges-Brassens de Feytiat. ■

Les rendez-vous de la FNACA

◆ **8 mai :** Concours de pétanque toujours aussi bien doté.

◆ **13 et 14 septembre :** Voyage en Auvergne. Visite de Vulcania. La convivialité sera de vigueur.

◆ **15 novembre en soirée :** loto avec de nombreux lots.

AGILITY (sport canin)

Club d'éducation canine et d'agility de Feytiat
Allée d'Imbourdeix – 87220 Feytiat – ✆ 05 55 00 52 49

Le Toutou's Club 87 de Feytiat organise son premier concours national d'Agility le **dimanche 18 mai 2003,** Place de l'Europe (à côté de la Mairie). Environ 80 équipes, composées chacune d'un conducteur et d'un chien, seront présentes ce jour-là pour se mesurer entre elles en fonction des différentes races et catégories de chiens. Cette manifestation sportive débutera à 8 h pour se terminer aux environs de 17 h, et sera suivie de la remise des récompenses.

Le Toutou's Club 87 espère vous voir très nombreux ce jour-là pour le découvrir, le soutenir et l'encourager.

Rendez-vous au 18 mai prochain. Salutations de nos amis sportifs à deux et quatre pattes.

UN HIVER SANS RELÂCHE

Après avoir fêté dignement son 35e anniversaire fin novembre 2002, les 15 sections du Foyer n'ont pas chômé. A fin février, le cap des 900 adhérents est dépassé et c'est une vie associative intense qui règne dans l'association. Les deux gymnases jouent toujours à guichet fermé grâce aux sections sportives que sont le basket, le volley, le badminton, le tennis de table et la gymnastique d'entretien.

Le yoga s'insère trois fois par semaine dans la salle du Mas-Cerise ; la piste d'athlétisme est envahie chaque mardi par une quarantaine de joggeurs. La salle B.-Mérard devient vraiment trop petite pour les centaines de jeunes gymnastes. Quant au culturel, ils se sont largement regroupés dans la Maison des Associations avec le Théâtre, l'Atelier de Créations et les Percussions tandis que la salle Garguet accueille Couture et Jeux de société.

Pour la toute nouvelle section « Gym et Randonnée », les sentiers pédestres de Feytiat sont leurs terrains de prédilection.

En parallèle de ces nombreuses activités, les sections œuvrent sans relâche à développer, animer et pérenniser leur domaine respectif. Les animations et les organisations se succèdent chaque semaine pour le bonheur des adhérents et de la population feytiacoise.

Citons par exemple la représentation théâtrale à G.-Brassens, la participation active au téléthon, le Salon de L'Artisanat fin décembre, les Galettes des Rois, l'organisation du championnat régional de cross à P.-Lacore, les tournois de basket mini-poussins et minimes, l'accueil de l'Assemblée Générale du CDOS, la grosse affluence au loto du basket…

Cette liste non exhaustive démontre la bonne santé du FCL et la motivation toujours intacte de ses responsables de section.

Malgré ces nombreux succès, l'équipe dirigeante est consciente que l'enthousiasme ne suffit pas. A côté de ses instants d'euphorie, ils doivent faire face aux moments difficiles que peut traverser une association de cette taille (décès, vols, démissions…).

« Quelle santé » de René Bruneau.
— Ça va « Ma » ? « Oh là là, c'est surtout dur pour les nerfs des pieds ! »

La Réserve 2 Garçons du FCL Feytiat section Basket.
Rencontre très amicale avec la 1re Féminine du LABC.

Afin d'anticiper au mieux ces événements, le dernier Conseil d'Administration a validé trois thèmes de réflexion :

- nouveau local foyer,
- Statuts et Règlements intérieurs,
- Taux d'utilisation des bâtiments municipaux.

Ces groupes de travail rendront leur copie fin juin et constitueront sans aucun doute les nouveaux fondements du foyer pour Feytiat 2010…2020.

P. GAUMONDIE. ■

Basket en V.I.S.A.S. VIE

● **Côté terrain :**

Aux 2/3 des divers championnats, nos 12 équipes confirment, dans l'ensemble, les bonnes dispositions affichées depuis le début de saison

● **L'équipe 1 Féminines** (Nationale 3), n'est pas encore tirée d'affaire ; avec 5 rencontres à disputer à domicile, elle devra, sous la houlette de Sébastien Montassier promu nouvel entraîneur suite au départ de Damien Simonnet (assistant CSP), faire le plein pour assurer son 7e maintien consécutif à ce niveau.

● **L'équipe 1 garçons** (Excellence Région), poursuit son parcours en haut de tableau et espère pouvoir faire trembler le leader jusqu'au bout.

● **L'équipe 2 filles** (Excellence Région), dispute les play-off en espérant confirmer le classement de la saison régulière — 2e — et, ainsi, rééditer leur parcours de la saison dernière.

● **L'équipe 2 garçons** (Excellence départementale), s'est installée bon an mal an, dans la partie haute du tableau sans pouvoir se mêler à la lutte pour la montée.

● **L'équipe 3 filles** (Honneur Régionale), 1re de la saison régulière, dispute également les play-off avec en ligne de mire le titre et la montée.

● **L'équipe 3 garçons** (Promotion départementale), ne s'est pas encore mis à l'abri et devra batailler ferme pour son maintien.

● **Les Cadettes** (Excellence Ligue), 1res de la saison régulière, disputent, elles aussi, les play-off avec l'objectif de s'adjuger le titre de championne du Limousin qui les avait fui la saison précédente ainsi que la toute nouvelle coupe du Limousin dédiée à cette catégorie.

● **Les Cadets** (Promotion Ligue), continuent leur progression bien calés dans le haut du tableau.

● **Les Minimes garçons** (Excellence Département), lutteront jusqu'au bout afin de détrôner le leader qui, à ce jour, leur a infligé le seul revers à leur compteur.

● **Les Benjamins** (Promotion département), constituent la bonne surprise de cette saison et luttent vaillamment dans une poule difficile.

● **Les Poussines** (Département), compilent, avec bonheur, bon nombre de succès récompensant les efforts déployés depuis la saison dernière.

● **Les Poussins** (Département), poursuivent l'apprentissage de leurs gammes avec toujours autant d'allant et d'écoute.

● **L'école de basket** (7-9 ans) et le **baby basket** (4-6 ans) accueillent toujours autant de jeunes pousses.

La **Commission Technique** s'inscrit également dans cette dynamique par les actions qu'elle anime telles que :

☛ Le Centre d'entraînement VISAS AVENIR (à destination des poussins 2, benjamins, minimes, mixte) - **jeudi de 18 h 30 à 20 h** (hors vacances scolaires) ;

☛ L'organisation d'un **plateau de mini-basket** en janvier, regroupant bon nombre d'écoles de basket du département (1re expérience pleinement réussie) ;

☛ L'organisation du **second stage** à destination des **poussins-poussines** durant les vacances de février (venant compléter les stages proposés au sein des équipes elles-mêmes) ;

Minimes garçons.

☛ L'organisation du **11e tournoi Minimes** réunissant, sous l'égide de la Mie Câline, 4 équipes filles et 4 équipes garçons le samedi 01/03/02 sur les 2 gymnases ;

☛ Un plan de **formation Table de marque** pour tous les accompagnateurs désireux de mieux s'informer et de mieux connaître les modalités de cette fonction.

Ce dispositif se verra compléter, dans les semaines à venir, par d'autres actions comme :

☛ en avril le traditionnel **stage de Pâques** sur 2 jours, en mai des séances de **« découverte »** à destination des jeunes non licenciés, en juin **la journée club et son tournoi 3 x 3 joueurs et 3 x 3 non joueurs.**

Des actions et des résultats qui confirment la bonne santé du club mais doivent susciter encore plus d'engouement et d'engagement au sein et autour de nos équipes afin de rendre toujours plus facile le travail et l'implication de nos entraîneurs.

Le FCL Feytiat Basket a organisé le 23 janvier dernier son premier plateau de mini-basket (merci au comité départemental pour sa confiance). Le gymnase R.-Couderc a donc accueilli toute l'après-midi environ 80 enfants accompagnés de leurs parents représentant les clubs de Couzeix, Saint-Léonard, Panazol, Feytiat, Saint-Antoine et ASPTT de Limoges.

Beaucoup d'énergie a été dépensée non seulement sur les terrains afin de produire du beau basket mais aussi autour du terrain où Janine a coaché son équipe de mamans afin d'assurer un gros goûter réparateur.

Enfants, parents et encadrants ont vécu une « belle journée » et nous remercions Sébastien, Christophe et Florence (organisation) Nathanaël, Romuald, Jennifer (entraîneurs de l'école de basket) et toutes les personnes ayant contribué à la réussite de cette manifestation (Jean-Marc Roussy, les jeunes arbitres de la LSA, Stéphane le gardien de la salle et la Mairie de Feytiat). Expérience à revivre en 2004.

La grande soirée du club s'est déroulée à la salle Georges-Brassens le samedi 5 avril dernier et avait pour thème « la soirée italienne ». ■

FCL Badminton

La section badminton affiche toujours la même sérénité. Des confrontations amicales mais âprement disputées vont se dérouler dans les semaines à venir :

- **Samedi 5 avril** à Feytiat contre Boisseuil.
- **Dimanche 18 mai** à Feytiat contre Saint-Yrieix.

Toutes ces rencontres préparent nos sportifs pour la saison prochaine où, nous l'espérons, l'affiliation à la Fédération Française de Badminton nous permettra de participer à la véritable compétition.

La saison 2002-2003 se clôturera au mois de juin avec notre traditionnelle Journée Club pendant laquelle se déroulent un tournoi interne et un repas champêtre pour nos adhérents et leurs familles. ■

Retraite sportive du FCL

Le Foyer a connu un heureux événement le 17 septembre 2002. La famille FCL s'est en effet agrandie d'une section : la petite dernière, la section FCL **retraite active** fait déjà, après quelques mois de vie, figure de grande avec ses 31 adhérents.

Actuellement, ce type d'activités s'adressant aux retraités a le vent en poupe et on voit mal comment la commune de Feytiat et le FCL pouvaient résister à cette belle déferlante de retraités désireux à juste titre d'entretenir harmonieusement l'ensemble de leurs capacités physiques pour rester mieux adapté aux exigences de la vie quotidienne.

Cette nouvelle section est dirigée par René Faye et s'adresse prioritairement aux retraités. L'une des particularités de cette section mixte est sa bonne répartition des adhérents, à parts quasi-égales d'hommes et de femmes, ce qui est assez rare. Elle est affiliée à la Fédération française des retraites sportives (FFRS) dont le siège est à Sassenage (près de Grenoble). Les activités proposées pour l'instant par cette section sont essentiellement des activités physiques et sportives, de la gymnastique d'entretien et de la randonnée. Les séances de gymnastique de maintien en forme se déroulent deux fois par semaine, le mardi et le vendredi, de 10 heures à 11 heures, au dojo municipal (gymnase Jacky-chazalon). Les randonnées sont organisées le lundi, de 13 h 30 à 17 heures (heures d'hiver, le rendez-vous est fixé sur le parking de l'église de Feytiat) sur les sentiers pédestres de l'ensemble du département.

Pourquoi cette nouvelle section, René Faye explique cette création par *« le besoin de trouver un but après son activité professionnelle et une occupation. A la retraite, on est un peu coupé des relations humaines, il s'agit avant tout de rompre la solitude et l'isolement tout en se maintenant en forme ».* Les clubs de retraite sportive sont des espaces de rencontres, de convivialité où chacun peut pratiquer des activités sportives adaptées, en fonction de ses besoins et de ses moyens. La pratique en groupe dynamise et restreint la lassitude et le découragement.

René Faye aimerait mettre en place d'autres activités. Plusieurs pistes sont évoquées, comme le vélo, le tir à l'arc… Leur mise en place reste néanmoins subordonnée à l'arrivée de bénévoles pour l'assister. *« A Feytiat, on a tout pour nous, le soutien actif de la municipalité et du FCL, des installations de grande qualité, bref tout pour réussir »,* ajoute René Faye en lançant un appel aux bonnes volontés.

Toutes les personnes désireuses de rejoindre la section et l'encadrement peuvent contacter René Faye (« Maison Rouge », 87400 La Geneytouse, tél. 05 55 09 73 85, heures de repas).

Une randonnée de 8 km (avec ravitaillements), ouverte à tous, sera organisée courant juin ainsi qu'une en décembre jumelée avec le téléthon.

VILLE de FEYTIAT
Dynamisme et Art de Vivre

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE FEYTIAT 87

N° 42 - **Avril 2003**

Directeur de publication : **Jean-Paul DENANOT** • *Rédacteur en chef :* **Bernard FOURNIAUD** • *Comité de rédaction :* **Jean-Yves BOURNAZEAUD - Serge BOUTY - Patricia LATHIÈRE - Pierre LEPETIT - Germain MADIA - Jean-Jacques MORLAY - Michel PASSE - André PERIGORD - Gilbert ROUSSEAU** • *Photos :* **Services de la Ville.**

Imprimerie TOURON & FILS -- Feytiat

Une date à retenir :

vendredi 27 juin à 18 h

Michel DESJOYEAUX, célèbre navigateur vainqueur de la route du Rhum avec Géant, sera l'invité d'honneur du Trophée des Sports de Feytiat. A 20 h 30 salle Georges-Brassens, Michel Desjoyeaux animera une soirée-débat, illustrée par un film tourné par lui-même : tous les amoureux de la mer et des croisières sont invités à venir rencontrer ce grand navigateur.

ENTRÉE GRATUITE

S.A.U.R. FRANCE

Service de l'Eau
et de l'Assainissement

Centre Limousin - Berry
Le Gondeau – 87170 Isle
Tél. 05 55 36 18 69 – Fax 05 55 36 11 76

Secteur de l'Occitane
PA du Ponteix – Rue Louis-Armand – 87220 Feytiat
Tél. 05 55 06 20 02 *(Service des Eaux)*
Tél. 05 55 06 25 48 *(Service Assainissement)*
Fax 05 55 30 53 78

castorama
www.castorama.fr

Feytiat
PA du Ponteix

Du lundi au samedi : de 9 h à 20 h

Tél. : 05 55 06 94 06

Madrange - F 87220 FEYTIAT
Tél. : 05 55 30 55 41 - Fax : 05 55 31 33 00 - Internet : www.madrange.com - E.mail : madrange@inext.fr

La Société des Pastellistes de France et la ville de Feytiat organisent le

3e Festival International du Pastel

5 juillet – 26 août 2003

Espace Georges Brassens - Mairie - Place de Leun - 87220 Feytiat

Entrée libre – Tous les jours de 13 h 30 à 18 h 30
Week-end et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Faire découvrir, faire partager, perpétuer l'Art du Pastel

Plus de 10 500 amateurs d'arts, venus de toute l'Europe, se sont déplacés pour le second Festival International du Pastel en 2002.

« Un Salon exceptionnel » … « un enchantement » … « la Beauté de l'art du pastel dans toutes ses diversités » … « Une révélation » … « des œuvres qui parlent au cœur » … « on en sort ébloui » … des centaines de visiteurs ont exprimé dans le livre d'or leur bonheur et leur satisfaction de découvrir des œuvres d'une haute qualité présentées au **Festival International du Pastel** de Feytiat par la **Société des Pastellistes de France.**

La ville de Feytiat et la Société des Pastellistes de France ont créé le **Festival International du Pastel** et des **Stages** qui allient professionnalisme et plaisirs du loisir.

Durée des stages : 4 jours.

Date des stages : 28 au 31 mai 2003 ; 22 au 25 juillet 2003 ; 5 au 8 août 2003 ; 19 au 22 août 2003 ; 9 au 12 septembre 2003.

Les stages se déroulent dans de vastes salles divisées en **ateliers de nu, portrait, nature-morte, fleurs et paysage.** Les stagiaires travaillent sur **modèle vivant, les ateliers de paysage se déroulent en pleine nature,** dans la superbe campagne du Limousin (sous-bois, lacs, rivières, prairies). **Chaque atelier est dirigé par un « Maître Pastelliste »** et reçoit une dizaine de stagiaires. Ces animateurs transmettent avec passion leurs expériences techniques et mettent en valeur les sentiments et les émotions, base de toute création artistique. Les stages de juillet et août se déroulent durant le Festival International du Pastel, les « Maîtres Pastellistes » ont ainsi l'occasion de faire découvrir les subtilités et les multiples diversités de l'art du Pastel au stagiaires.

Possibilité d'acquérir sur le lieu du stage tout le matériel nécessaire (annexe d'un magasin beaux-arts de Limoges durant les stages).

Ceux qui le désirent peuvent aussi assister à des conférences sur **l'historique du Pastel** ou à des **colloques sur les différentes techniques, qualités des diverses marques de Pastels et sur les emplois des supports** (mi-teintes, papiers enduits de poudre abrasive, etc.).

Informations : Centre culturel
05 55 48 43 18